

PORTRAIT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE *chez les Premières Nations au Québec 2018*



TABLE RÉGIONALE
D'ÉCONOMIE SOCIALE
DES PREMIÈRES NATIONS



COMMISSION DE LA SANTÉ
ET DES SERVICES SOCIAUX
DES PREMIÈRES NATIONS
DU QUÉBEC ET DU LABRADOR



COMMISSION DE DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE DES PREMIÈRES NATIONS
DU QUÉBEC ET DU LABRADOR



Rédaction :

Patricia Montambault, agente de recherche, CSSSPNQL
Chantal Cholette, Convergence, coopérative d'expertes-conseils

Comité de validation :

Émilie Grantham, agente de recherche, CSSSPNQL
Emmanuel Bertrand-Gauvin, coordonnateur, Projet Femmes d'affaires, CDEPNQL
Geneviève Huot, directrice adjointe, TIESS
Jacques Verrier, conseiller en entrepreneuriat collectif, Coopérative de Travail Inter-Nations
Karine Awashish, conseillère en économie sociale, CDEPNQL
Mickel Robertson, directeur général, CDEPNQL
Nancy Gros-Louis Mchugh, gestionnaire du secteur de la recherche, CSSSPNQL

Révision linguistique :

France Chouinard

Graphisme :

Nancy Pomerleau, Siamois graphisme

Crédits photos :

Thinkstock, Tapiskwan, Shutterstock

Dans le présent document, le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination envers les femmes et dans le seul but d'alléger le texte.

Le contenu de cette publication peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins personnelles ou publiques mais non commerciales, sans frais ni autre permission, à moins d'avis contraire. On demande seulement :

- ▶ de reproduire le texte ou le matériel avec exactitude;
- ▶ d'indiquer le titre complet du texte ou du matériel reproduit;
- ▶ de citer l'organisation qui en est l'auteur de la façon suivante :
Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador – CSSSPNQL (2018). *Portrait de l'économie sociale chez les Premières Nations au Québec*, 73 pages.

La reproduction et la distribution à des fins commerciales sont interdites, sauf avec la permission écrite de la CSSSPNQL ou de la CDEPNQL, au moyen d'une demande envoyée par courrier ou par courriel aux coordonnées ci-dessous :

Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador
250, place Chef-Michel-Laveau, bureau 102
Wendake (Québec) GOA 4V0
info@cssspnql.com

Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador
265, place Chef-Michel-Laveau, bureau 200
Wendake (Québec) GOA 4V0
information@cdepnql.org

Ce document est disponible en version intégrale sur le site Web de la CSSSPNQL, au www.cssspnql.com, et cité comme suit : *Portrait de l'économie sociale chez les Premières Nations au Québec (2018)*, info@cssspnql.com.

Also available in English: *Portrait of the First Nations Social Economy in Quebec (2018)* info@cssspnql.com.

© CSSSPNQL, 2018

Dépôt légal – 2018
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

ISBN : 978-1-77315-171-7

Avis : Depuis juin 2017, le mandat entourant l'économie sociale est assuré par la CDEPNQL. Il s'agit donc du dernier document traitant de l'économie sociale à être publié par la CSSSPNQL.



DÉFINITION DE L'ÉCONOMIE SOCIALE EN ALGONQUIN

MA8ASAK KAKINA KITCI

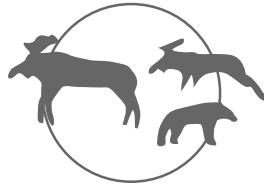
MIN8APATCIAKANI8ITC CONIA

« KITCI MIN8APATCIAKANI8ITC CONIA ». APITC MIKOMAKANI8ITC CONIA, MA8ASAK KAKINA KITINENTANANAN KITCI NAK8AK KITCI ANI MICA8 KA TIPENTCIKATEK KONI KA TACI MIKITCIKATEK MIKIM08IN. MITAC 8ETCI TAK8AK KITCI 8ITCI8EMAKAK KITCI MATCITAMAKAK MIKIM08IN. A8ACAME8 KITCI ANI MANETC CONIA, PANIMA KI TAK8AK MIKIM08IN KITCI CONIAKEMAKAK KA MIKITAM08ATC.

« MA8ASAK KAKINA A8IAKOK » TAC 8IN 8A IKITOMAKAK, KAKIKA KA MIKITAM08ATC MIKIM08IN, A8ACAME8 KITCI ANI MINOKAPA8IMAKAK MIKIM08IN. KA8IN 8IN ETA KITCI CONIAKANI8AK ICINAK8ASINON. KAKINA MA8ASAK MIKIM08INNI8 MI 00 KE TOTAM08ATC :

- ▶ KITCI MIKA8ASAMIKONANI8AK EPITENTAK8AK A8IAKOK KITCI ONAC08E8ATC ACITC KITCI TIPENIMITISONANI8AK
- ▶ KITCI MIN8ACITCIKATEK ECI TACIKANI8AK
- ▶ KITCI OCITCIKATEKIN MIKIM08INAN
- ▶ KITCI 8ITCIAKANI8ITC A8IAK KITCI KOKI MIKAK KEKI ICITAPAN E MIKIMOTC
- ▶ KITCI MIKIMAKANI08ATC A8IAKOK ACITC ANICINAPE8AKIN
- ▶ KITCI ANI MICA8 MA8ASAK KA MIKITCIKATEK INANOKI8IN (MA8ASAK E MIKIMONANI8AK, ANICINAPE8AKIK KITCI OK8INI8ATC, ACITC KITCI 8ETCITO8ATC KITCI 8ITCIKOSI8ATC A8IAKOK)

MA8ASAK KAKINA KITCI MIN8APATCIAKANI8ITC CONIA, MI IIE KE MIKITCIKATEK KITCI ANI MICA8 ACITC KITCI ATA8ANI8AK KEKONAN (obnl acitc coop). MA8ASAK TAC KAKINA KATA MINOKAPA8IMAKAN. INI TAC KAKINA KA MIKIM08ATC, ONIKANENTANA8A NABATC KITCI MINOKAPA8INANI8AK, ACITC KITCI CONIAKANI8AK.



DÉFINITION DE L'ÉCONOMIE SOCIALE EN ATIKAMEKW

« E ICI CORIAKEMAKAK »

E itemakak nihe e ici coriakemakak kekwan nte kirika ici nisitotakok tan e ici coriakewakaniwok kekocic e otamirotcicikatek kekotc tan e ici coriakewaketc awik kekwariw e ocitac. Mitowi awik kekociciriw e matcatac kitci otci coriaketc matci kaie nte kekwariw e otci coriakewaketc. Peikon kaie kekwariw e ki matcatamasotc kitci coriakewaketc naha ka ki matccatac kekociciriw.

« E ITACIHITISONANIWOK »

- ▶ E itemakak ici nisitotakon nte e ici coriakemakak ote kirika ici nisitotakon ke ici witcihiwemakak itatcihowinik tacikewinik nama soka coriak tepirak. Witcihitisowinik kaie matci ici nisitotakon :
- ▶ E mikawasitcicikatek kicteritcikewina e ici kicteritakositc iriniw acitc e ici mihitisotc witcihitisowinik;
- ▶ E minawatcitakaniwok e ici aitacikaniwok;
- ▶ Otamirowin e matcatakaniwok;
- ▶ E witcihakaniwitcik awenak otamirowinik acitc kitci taticik kaie ka nahi kiskeritakik otamirowinik.
- ▶ Kitci mihitisotcik iriniwok kaie nehirowisi otenak ka taciketcik;
- ▶ Kitci aitakok ke ici wawitcihiwaniwok acitc kaie tapickotc wawitcihitowin otamirowinik acitc kitci aitakoki kekwan ke witcihiwemakak kotenaminak;

E ici coriakemakak enko nihwe e ici wectakaniwok kekwan acitc e atawaniwok kekwan kaie nihwe e witcihiwemakak kekwan ka ki matcatakaniwok mitowi (obnl et coop) e nosanehikatek kaie ka ici orocawaniwok ke ici witcihikonanniwok. Enkweriw meka nictam ka actac.



DÉFINITION DE L'ÉCONOMIE SOCIALE EN INNU

« ANITE PEMIPANIT SHUNIAU »

Ne aimun utshipanu anite e tutakanit kie ma e patshitinakanit tshekuan mak e uitshiaushinanut anite ut atusseutshuapit, tshetshi uitshiaushinanut e pimipanitakanit shuniau anite innu-assit. Neme tshekuan ua utitaikanit tshetshi shuniatshenanut anite atusseutshuapit tshipa utshipanu.

« ANITE ESHINNIUNANUT »

Issishuemakan e uauitakaniti neni atauitshuapa etatu tshekuannu e patshitinahk, mauat muku shunianu. Namaïenu nenu muku tshetshi shuniatsheht. Eukuannu umenu tshipa tshi ishi-uitshiaushiat :

- ▶ E mishituepanitakanit ne eshi-tapueienitakanit miam ne tapishkut auen e aitutuakanit kie ka tipenimitishunanut;
- ▶ E minutakannit anite enniuh tshetshenat
- ▶ E tutakaniti atusseuna
- ▶ E uitshiakanit auen tshetshi tat anite mamu etananunit kie tshetshi atusset;
- ▶ Tshetshi utinitishuht auenitshenat mak takuaimatishunanut nete innu-assit;
- ▶ E tutakanit tshetshi minupanitakanit innit (e uauitshitunanut, mamu e atusseshtatunanut innu-assit, tshetshi takuannit anite tshe minakaniht tshekuannu innu-assit...).

E pimipanit shuniau anite eshinniunanut, eukuan an ne tutakanit tshekuan, e atauatshenanuti tshekuana atauitshuapit kie ma e tutakaniti atusseuna tshetshi atusseuiakaniht auenitshenat mak tshetshi pitutepanit shuniau. Ne etutakanit ui nashatakannu eshinniuh tshetshenat. Neni atusseutshuapa tekuaiki mishue katshitaitshemakana anite innit kie ashit kanieuatshenanua, shuniatsheuatshenanua kie pakassitishuatshenanua.



TABLE DES MATIÈRES

ABRÉVIATIONS ET SIGLES.....	9
LES PREMIÈRES NATIONS AU QUÉBEC	11
FAITS SAILLANTS.....	12
1. Introduction.....	14
2. Méthodologie.....	15
3. Cadre conceptuel	18
4. Profil des entreprises d'Économie sociale des Premières Nations au Québec.....	25
5. Forces, défis et enjeux	31
6. Pistes d'action.....	37
CONCLUSION.....	38
BIBLIOGRAPHIE.....	39
Annexe I - Questionnaire long	42
Annexe II - Questionnaire court.....	60
Annexe III - Consentement communautaire	66
Annexe IV - Consentement individuel.....	69
Annexe V - Grille d'entrevue à l'intention des entreprises	72
Annexe VI - Grille d'entrevue à l'intention des organismes de soutien.....	73

LISTE DES FIGURES

FIGURE 1	
Nombre d'entreprises selon le secteur d'activité (n=26).....	26
FIGURE 2	
Portée des activités des entreprises (n=26).....	27
FIGURE 3	
Nombre d'entreprises d'économie sociale actives selon la région administrative (n=27).....	28
FIGURE 4	
Trois premières raisons de création de l'entreprise (n=25*).....	28
FIGURE 5	
Besoins de formation ou de renforcement des capacités (n=24).....	30

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1	
Synthèse de la participation aux questionnaires.....	16
TABLEAU 2	
Synthèse de la collecte d'information.....	16
TABLEAU 3	
Types de coopératives.....	19
TABLEAU 4	
Nombre d'entreprises d'économie sociale par nation sur et hors communauté.....	25
TABLEAU 5	
Répartition des coopératives et des OBNL.....	26
TABLEAU 6	
Portée des activités des entreprises selon leur situation géographique (n=26).....	27
TABLEAU 7	
Distribution des employés selon leur appartenance ethnique (n=24).....	29
TABLEAU 8	
Répartition du revenu des entreprises lors du dernier exercice financier.....	31
TABLEAU 9	
Exemples de bienfaits collatéraux des entreprises d'économie sociale.....	33
TABLEAU 10	
Synthèse des forces, des défis et des enjeux.....	36
TABLEAU 11	
Pistes d'action.....	37

ABRÉVIATIONS ET SIGLES

ADEC	Agents de développement économique communautaire
CDEPNQL	Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador
CSERT	Cree Social Economy Regional Table
CSSSPNQL	Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador
ERS	Enquête régionale sur la santé des Premières Nations
ODEC	Organismes de développement économique communautaire
RCAAQ	Regroupement des centres d'amitié autochtone du Québec

LES NATIONS



LES PREMIÈRES NATIONS AU QUÉBEC

Au Québec, la population autochtone se divise en deux groupes distincts : les Inuits et les Premières Nations. Le terme « Premières Nations » a commencé à être utilisé au cours des années 1970 en remplacement de celui d'Indiens, jugé péjoratif. En 2016, la population s'identifiant aux Premières Nations représente 2,4 % de la population totale du Québec (Statistique Canada, 2017).

On compte 41 communautés des Premières Nations, issues de dix nations : les Abénakis, les Algonquins, les Atikamekw, les Cris, les Innus, les Malécites, les Mi'gmaq, les Mohawks, les Naskapis et les Wendat. Chacune des nations a une histoire, une culture, des croyances, un mode de vie et des savoirs qui lui sont propres. La majorité (64 %) des Premières Nations vivent au sein d'une communauté (Statistique Canada, 2017), et 40 % des 12 ans et plus utilisent une langue des Premières Nations comme langue principale (CSSSPNQL, 2018¹).

Selon l'Enquête régionale sur la petite enfance, l'éducation et l'emploi des Premières Nations du Québec (EREE-2014), seulement la moitié des adultes occupent un emploi rémunéré. Les deux tiers des travailleurs sont employés par un conseil de bande, et cette proportion dépasse 85 % dans les communautés les plus isolées (CSSSPNQL, 2017). Une majorité d'adultes (60 %) vit dans un ménage dont le revenu est de 39 999 \$ ou moins (dont 33 % ont un revenu inférieur à 19 999 \$) (CSSSPNQL, 2018). Les décrocheurs forment une proportion de près de 40 % des adultes (CSSSPNQL, 2017a).

1 Résultats préliminaires de l'ERS 2015.



Faits saillants

2%

SELON L'ÉTAT DES CONNAISSANCES ACTUELLES, LES ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE DES PREMIÈRES NATIONS REPRÉSENTENT APPROXIMATIVEMENT 2 % DE L'ENSEMBLE DES ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE AU QUÉBEC.

131 ENTREPRISES

EN SEPTEMBRE 2016, LA CESSPNQL ET LA CDEPNQL ONT RÉPERTORIÉ 131 ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE DES PREMIÈRES NATIONS, RÉPARTIES À TRAVERS LE QUÉBEC ET ISSUES DE HUIT NATIONS.

SELON LES
DONNÉES
RECUEILLIES,

LES ENTREPRISES AYANT UN STATUT D'OBNL (88,0 %) SONT BEAUCOUP PLUS NOMBREUSES QUE CELLES AYANT UN STATUT DE COOPÉRATIVE (12,0 %), ET LA MAJORITÉ DES ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE (75,5 %) SE TROUVE AU SEIN DES COMMUNAUTÉS.

40%

LES ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE DES PREMIÈRES NATIONS PARTICIPANT À CE PORTRAIT SONT ACTIVES DANS TOUS LES TERRITOIRES ADMINISTRATIFS DU QUÉBEC, ET PRÈS DE 40 % D'ENTRE ELLES ONT DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES SUR LA CÔTE-NORD.

31 %

PRÈS DU TIERS DES ENTREPRISES PARTICIPANTES (31 %) ONT DES ACTIVITÉS DE PORTÉE LOCALE, ET PRÈS D'UNE ENTREPRISE SUR QUATRE (23 %) A DES ACTIVITÉS DE PORTÉE PROVINCIALE OU RÉGIONALE. QUELQUES ENTREPRISES ONT UNE PORTÉE INTERNATIONALE OU PANCANADIENNE.

LE SERVICE

AUX PERSONNES EST LE SECTEUR D'ACTIVITÉ LE PLUS RÉPANDU CHEZ LES ENTREPRISES PARTICIPANT À CE PORTRAIT.

93 %

AU TOTAL, LES ENTREPRISES PARTICIPANTES EMPLOIENT UN PEU PLUS DE 1 000 PERSONNES, DONT 93 % SONT DES MEMBRES DES PREMIÈRES NATIONS OU DES INUITS.

800 000 \$

LORS DU DERNIER EXERCICE FINANCIER, UNE ENTREPRISE PARTICIPANTE SUR DEUX AFFICHAIT UN REVENU TOTAL DE 800 000 \$ ET PLUS, ET QUELQUES-UNES D'ENTRE ELLES AVAIENT UN REVENU D'UN MILLION ET PLUS.

80 %

LA VALORISATION DE LA LANGUE ET DE LA CULTURE EST SOUTENUE PAR 80 % DES ENTREPRISES PARTICIPANT AU PORTRAIT.

96 %

POUR 96 % DES RÉPONDANTS, LA PREMIÈRE OU LA DEUXIÈME RAISON AYANT MOTIVÉ LA CRÉATION DE LEUR ENTREPRISE ÉTAIT DE RÉPONDRE À UN BESOIN.

1/2

UN PEU PLUS DE LA MOITIÉ DES ENTREPRISES RÉPONDANTES ONT UNE POLITIQUE DE GESTION FINANCIÈRE.

BIEN QUE PRESQUE

TOUTES LES ENTREPRISES PARTICIPANTES AFFIRMENT AVOIR UN PLAN D'ACTION ANNUEL OU UN PLAN STRATÉGIQUE À MOYEN OU À LONG TERME, LA MOITIÉ D'ENTRE ELLES DISENT NE PAS AVOIR DE PLAN D'AFFAIRES.

LES PRINCIPAUX

BESOINS EXPRIMÉS PAR LES PARTICIPANTS SONT LIÉS À LA FORMATION, À L'ACCÈS AU FINANCEMENT ET À LA RECONNAISSANCE (AUTONOMIE DE GESTION).

1. INTRODUCTION

En 2015, dans son Plan d'action gouvernemental en économie sociale 2015-2020, le gouvernement du Québec souhaite que les milieux locaux et régionaux puissent s'appuyer sur l'économie sociale comme levier de mobilisation collective et de développement socioéconomique. Pour ce faire, il :

« (...) soutiendra un projet de pôle d'économie sociale pour les Premières Nations en collaboration avec le Secrétariat aux affaires autochtones, un investissement de 500 000 \$ sur cinq ans. Ce projet sera mené en partenariat avec la Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (CSSSPNQL), la Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador (CDEPNQL) et le Réseau [sic] des centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ) » (gouvernement du Québec, 2015 : 39).

Le nouveau financement accordé ainsi que le partenariat découlant de ce plan d'action gouvernemental ont permis de mettre en place une Table de concertation régionale en économie sociale des Premières Nations du Québec, représentée par la CDEPNQ, la CSSSPNQL et le RCAAQ. La réalisation du Portrait de l'économie sociale chez les Premières Nations au Québec, lequel comprend un cadre conceptuel, découle du plan d'action de cette table. Plus précisément, les objectifs du portrait sont les suivants :

- ▶ Faire l'inventaire des entreprises d'économie sociale des Premières Nations dans les régions du Québec (au sein des communautés et hors des communautés des Premières Nations);
- ▶ Trouver des pistes d'action qui permettront d'accroître la contribution de ce secteur au développement économique et social des Premières Nations.

En novembre 2016, afin de réaliser les travaux permettant de tracer ce portrait, un appel d'offres a été lancé par la CSSSPNQL et le mandat a été confié à Convergence, une coopérative d'expertes-conseils. En décembre 2016, un groupe de travail a été mis en place afin de soutenir ces travaux. Celui-ci est constitué de plusieurs représentants d'organisations régionales des Premières Nations (CSSSPNQL et CDEPNQL), dont deux sont également membres de la Table de concertation régionale en économie sociale des Premières Nations du Québec, d'un représentant de l'organisme Territoires

innovants en économie sociale et solidaire (TIESS) et de deux représentants d'entreprises d'économie sociale des Premières Nations, l'une située en milieu urbain et l'autre au sein d'une communauté. Le consultant mandaté à la réalisation du portrait a aussi participé aux rencontres du groupe de travail. La section méthodologie détaille quand, comment et auprès de qui la collecte d'information a été menée, ainsi que les forces et les limites méthodologiques.

À la section suivante, le cadre conceptuel présente des définitions issues du milieu allochtone et des Premières Nations ainsi que des éléments historiques et législatifs qui méritent d'être pris en compte lorsqu'il est question d'économie sociale chez les Premières Nations au Québec. Il s'agit d'une première proposition de conception de l'économie sociale selon le point de vue des Premières Nations, et celle-ci gagnera à être bonifiée dans le futur.

Le profil des entreprises d'économie sociale des Premières Nations est décrit à la troisième section. Le statut juridique, le profil de la main-d'œuvre et les secteurs d'activités, entre autres, y sont détaillés. L'analyse met l'accent sur les particularités associées aux entreprises situées au sein d'une communauté. La section intitulée « Forces, défis et enjeux » tient compte du lieu où se situe le siège social de l'entreprise. Enfin, la dernière section propose des pistes d'action en lien avec les défis et enjeux soulevés par les participants.

Ce portrait s'adresse tout d'abord aux entrepreneurs, aux dirigeants et aux organisations de soutien des Premières Nations, mais aussi à tous ceux qui souhaitent mieux comprendre ce qu'est l'économie sociale et les avantages qui en découlent. Il s'agit du premier portrait en économie sociale à être réalisé, et bien qu'il comporte certaines limites, ce document permet tout de même de mieux comprendre ce type d'entrepreneuriat chez les Premières Nations ainsi que les aspects qui demandent à être renforcés.

2. MÉTHODOLOGIE

Une recension des écrits a tout d'abord été produite afin de brosser un tableau de la situation de l'entrepreneuriat autochtone et de l'économie sociale chez les Premières Nations au Québec. Celle-ci a montré qu'il y a peu de textes sur le sujet, et a confirmé le besoin pour les Premières Nations de réaliser un portrait de leur économie sociale. Cette recension a été utilisée pour élaborer le cadre conceptuel et pour répondre aux défis et enjeux soulevés par les participants.

Le Répertoire des entreprises d'économie sociale (CSSSPNQL, 2016), mis à jour en septembre 2016, a été utilisé pour joindre les entreprises. En ce qui concerne les entreprises situées au sein d'une communauté, seules celles dont le consentement communautaire a été signé ont été invitées à participer à la collecte d'information. Sur une possibilité de 30² communautés, 19 (63,3 %) ont donné leur consentement communautaire à participer à ce portrait. Par la suite, les représentants d'entreprises d'économie sociale de ces communautés ont été invités à participer à la collecte d'information. Toutes les entreprises d'économie sociale des Premières Nations répertoriées en milieu urbain ont été invitées.

Le 9 mai 2017, une première invitation à répondre à un questionnaire en ligne a été envoyée par courriel aux entreprises d'économie sociale des Premières Nations dont les coordonnées figuraient dans le Répertoire des entreprises d'économie sociale. Étant donné que peu de questionnaires avaient été remplis avant la date limite fixée, soit le 5 juin 2017, celle-ci a été repoussée au 30 juin 2017. Au cours de cette même semaine, 59 trousseaux contenant des questionnaires papier (les mêmes que ceux disponibles en ligne) et des enveloppes affranchies ont été distribués à 18 agents de développement économique communautaires (ADEC), qui avaient le mandat d'inciter les entreprises d'économie sociale à répondre à l'un des questionnaires avant le 7 juillet 2017.

Au total, 92 entreprises ont été invitées à participer à ce portrait. De ce nombre, 65 entreprises ont leur siège social au sein d'une communauté et 27 entreprises sont situées en milieu urbain. De plus, 7 organismes de soutien³ ont été invités à participer.

2 L'invitation n'a pas été acheminée à deux communautés des Premières Nations où aucune entreprise d'économie sociale n'est répertoriée.

3 Un organisme de soutien se définit comme étant une organisation qui contribue au développement des Premières Nations en appuyant les entreprises à vocation sociale et socioéconomique ainsi que les initiatives collectives. L'organisme de soutien aide à déterminer le besoin ou la problématique, à définir et réaliser le projet, et à offrir du mentorat sur le plan technique et financier. Enfin, les organismes de soutien travaillent à la promotion de l'entrepreneuriat collectif et favorisent le réseautage et le transfert des connaissances dans le domaine.

COLLECTE D'INFORMATION

Pour dresser le profil des entreprises d'économie sociale des Premières Nations, le questionnaire en ligne est la méthode qui a été choisie parce qu'elle permet de joindre à faible coût un grand nombre d'individus à l'échelle de divers territoires. Comme point de départ pour l'élaboration de ce questionnaire, le questionnaire de Pôle d'économie sociale Outaouais et celui de la nation crie ont été utilisés. Deux versions ont été produites, soit un questionnaire long⁴ (comportant 63 questions ciblant les entreprises enregistrées) et un questionnaire court⁵ (comportant 21 questions ciblant les entreprises émergentes). Les deux versions du questionnaire avaient 15 questions en commun.

La première section du questionnaire en ligne (long et court) agissait comme filtre qui permettait de distinguer les entreprises d'économie sociale et d'éviter que des répondants issus d'un autre type d'économie ne participent. Quant au questionnaire papier, ce sont les ADEC qui ont ciblé les entreprises qui pouvaient y répondre.

Un test préliminaire a été réalisé par un représentant d'entreprise d'économie sociale, ce qui a permis d'apporter certains ajustements au questionnaire. Les réponses obtenues lors de ce test préliminaire n'ont pas été compilées avec le reste de la base de données.

Au total, 27⁶ entreprises d'économie sociale ont répondu au questionnaire en ligne ou papier et forment la base de données quantitatives (tableau 1).

4 Se reporter à l'annexe I.

5 Se reporter à l'annexe II.

6 Deux entreprises s'identifiant à la nation crie ont répondu au questionnaire. L'intention de départ était de ne pas inclure les entreprises d'économie sociale de la nation crie parce que la CSERT a produit, en 2013, un portrait des entreprises d'économie sociale chez les Crie. Les données provenant des deux entreprises crie ont tout de même été conservées pour ce portrait, et sont comptabilisées avec les entreprises situées en milieu urbain.

TABLEAU 1 : SYNTHÈSE DE LA PARTICIPATION AUX QUESTIONNAIRES

SITUATION GÉOGRAPHIQUE DE L'ENTREPRISE	NOMBRE D'INVITATIONS ACHÉMINÉES	NOMBRE DE PARTICIPANTS*
Au sein d'une communauté	65	19
Hors communauté	27	8
Total	92	27

* Comprend les entreprises ayant répondu en partie ou en totalité à au moins un questionnaire. À noter que quatre entreprises ont à la fois participé à l'entrevue et répondu au questionnaire long ou court.

Afin de bonifier l'information recueillie au moyen des questionnaires, des entrevues individuelles ou de groupe ont également été réalisées auprès de représentants d'entreprises d'économie sociale ainsi que d'employés d'organismes de soutien (tableau 2). Le Forum de l'économie sociale, tenu les 8 et 9 février 2017 à Québec, a été l'occasion de faire connaître les travaux entourant le portrait ainsi que la collecte d'information à venir, et de commencer les entrevues dans le cadre d'un déjeuner-causerie. Le tableau suivant présente une synthèse de l'ensemble de la collecte d'information.

TABLEAU 2 : SYNTHÈSE DE LA COLLECTE D'INFORMATION

OUTILS DE COLLECTE	TEMPS DE COLLECTE	PUBLIC CIBLE	NOMBRE DE RÉPONDANTS	NOMBRE D'ENTREPRISES SELON LEUR SITUATION GÉOGRAPHIQUE
Questionnaire long	Du 9 mai au 7 juillet 2017	Entreprises d'économie sociale	19	12 entreprises situées en communauté 7 entreprises situées hors communauté
Questionnaire court	Du 9 mai au 7 juillet 2017	Initiatives émergentes	8	7 entreprises situées en communauté 1 entreprise située hors communauté
Entrevue	Le 9 février 2017 Les 12 et 13 juillet 2017 Les 30 août et 1 ^{er} septembre 2017 Le 6 septembre 2017	Entreprises d'économie sociale	10	6 entreprises situées en communauté 4 entreprises situées hors communauté
Entrevue	Du 26 juin au 5 octobre 2017	Organismes de soutien	7	7 organismes situés en communauté* 0 organisme situé hors communauté

* Les organismes de soutien rencontrés sont tous situés au sein d'une communauté des Premières Nations, mais certains servent l'ensemble des Premières Nations.

ÉTHIQUE

L'ensemble des travaux ont été réalisés en appliquant le Protocole de recherche des Premières Nations au Québec et au Labrador (APNQL, 2014) et les principes de propriété, de contrôle, d'accès et de possession (PCAP®) des données propres aux Premières Nations.

Divers mécanismes et instruments ont été mis en place afin d'assurer que les participants aient une bonne compréhension de la démarche d'obtenir leur consentement libre et éclairé. Dans un premier temps, la CSSSPNQL a acheminé une lettre d'invitation ainsi qu'un formulaire de consentement communautaire⁷ aux chefs des 30 communautés des Premières Nations ciblées.

⁷ Se reporter à l'annexe III.

Le questionnaire, que ce soit la version courte ou la version longue, comportait une section sur la présentation du projet, sa finalité et son utilisation. Le droit de retrait ainsi que le traitement des données de manière à assurer la confidentialité des participants étaient aussi expliqués. Les répondants devaient ensuite confirmer leur consentement à participer.

Pour les entrevues réalisées en personne, un formulaire de consentement individuel⁸ (papier), contenant les mêmes informations que le formulaire utilisé pour les questionnaires en ligne, a été signé par les participants. Quant aux entrevues réalisées par téléphone, le consentement individuel a été donné verbalement.

Finalement, un groupe de travail, constitué majoritairement de personnes issues des Premières Nations, a agi en tant que guide tout au long de la démarche en déterminant les grandes orientations, en validant la méthodologie et les outils de collecte d'information, en déterminant les éléments porteurs du développement de l'économie sociale chez les Premières Nations et en validant le contenu du portrait produit.

FORCES ET LIMITES MÉTHODOLOGIQUES

Ce portrait est le premier à traiter de la situation des entreprises d'économie sociale des Premières Nations au Québec. Les méthodes qualitatives et quantitatives de collecte d'information ont permis d'aller au-delà du profil statistique et d'établir les forces et les particularités des entreprises, de même que les enjeux auxquels elles font face. Les entrevues réalisées avec des représentants d'entreprises et d'organismes de soutien ont permis de mieux comprendre, à partir des différents points de vue recueillis, certaines réalités que vivent les entreprises d'économie sociale des Premières Nations. Cette initiative a aussi permis de déterminer quelles méthodes sont les plus appropriées pour recueillir l'information souhaitée.

8 Se reporter à l'annexe IV.

La principale limite dont on doit tenir compte est le petit nombre de répondants aux questionnaires. Cette situation n'est pas étrangère au fait que 40 % des communautés invitées à participer n'ont pas pu le faire parce qu'elles n'avaient pas donné leur consentement communautaire. En plus de ne pas avoir un nombre significatif de participants, certains d'entre eux n'ont pas répondu à toutes les questions. Par exemple, la question 58 portant sur les sources d'appui financier n'a pas été traitée, car seulement 21 % des répondants (4 sur 19) y ont répondu. Globalement, le taux de participation ne permet pas de dresser un portrait exhaustif de la situation des entreprises d'économie sociale des Premières Nations au Québec. Malgré cette limite, le choix d'inclure un volet qualitatif à la collecte de données ajoute à la validité de ce portrait. Étant donné qu'il s'agit du premier portrait de l'économie sociale chez les Premières Nations, ces informations sont pertinentes et utiles considérant que les entrevues ont été réalisées en nombre suffisamment important pour constater une saturation de l'information et une corroboration avec les résultats obtenus par questionnaire. Ce portrait permet d'établir des tendances qui pourront guider les intervenants socioéconomiques sur la situation de l'économie sociale chez les Premières Nations.



3. CADRE CONCEPTUEL

Le 10 octobre 2013, le gouvernement du Québec adoptait la *Loi sur l'économie sociale*. Celle-ci a pour objet de reconnaître la contribution particulière de l'économie sociale au développement socioéconomique du Québec ainsi que d'établir le rôle du gouvernement en matière d'économie sociale (LégisQuébec, 2017⁹). L'article 3 de la *Loi sur l'économie sociale* se lit comme suit :

« On entend par "économie sociale" l'ensemble des activités économiques à finalité sociale réalisées dans le cadre des entreprises dont les activités consistent notamment en la vente ou l'échange de biens ou de services et qui sont exploitées conformément aux principes suivants :

- 1° l'entreprise a pour but de répondre aux besoins de ses membres ou de la collectivité;
- 2° l'entreprise n'est pas sous le contrôle décisionnel d'un ou de plusieurs organismes publics au sens de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1);
- 3° les règles applicables à l'entreprise prévoient une gouvernance démocratique par les membres;
- 4° l'entreprise aspire à une viabilité économique;
- 5° les règles applicables à l'entreprise interdisent la distribution des surplus générés par ses activités ou prévoient une distribution de ceux-ci aux membres au prorata des opérations effectuées entre chacun d'eux et l'entreprise;
- 6° les règles applicables à la personne morale qui exploite l'entreprise prévoient qu'en cas de dissolution, le reliquat de ses biens doit être dévolu à une autre personne morale partageant des objectifs semblables.

Pour l'application du premier alinéa, la finalité sociale est celle qui n'est pas centrée sur le profit pécuniaire, mais sur le service aux membres ou à la collectivité et elle s'apprécie notamment en fonction de la contribution de l'entreprise à l'amélioration du bien-être de ses membres ou de la collectivité et à la création d'emplois durables et de qualité.

Est une entreprise d'économie sociale, une entreprise dont les activités consistent notamment en la vente ou l'échange de biens ou de services et qui est exploitée, conformément aux principes énoncés au premier alinéa, par une coopérative, une mutuelle ou une association dotée de la personnalité juridique » (LégisQuébec, 2017).

Les entreprises d'économie sociale regroupent des entités ou des corporations ayant l'un des trois statuts juridiques suivants :

- ▶ coopérative;
- ▶ organisme à but non lucratif (OBNL);
- ▶ mutuelle.

Les coopératives se créent dans le désir des gens de combler un besoin du milieu grâce à l'entrepreneuriat collectif. Le but de l'entreprise coopérative est la satisfaction maximale de ses membres, qui en sont à la fois les copropriétaires, les usagers et les bénéficiaires. Les coopératives sont gouvernées par les membres réunis en assemblée générale et un conseil d'administration (CA). Au Québec, il y a cinq types de coopératives (tableau 3).

⁹ Tiré du site <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cs/E-1.1.1>, consulté le 8 janvier 2018.

TABLEAU 3 : TYPES DE COOPÉRATIVES

CONSOMMATEURS	<p>Cette catégorie de coopérative fournit biens et services à ses membres pour leur usage personnel. On trouve ces coopératives dans des secteurs tels que l'alimentation, l'habitation, les biens et les services en milieu scolaire, la câblodistribution et les services funéraires.</p> <p>Puisque les membres participent aux prises de décision, ils ont l'assurance que leur entreprise sera à l'écoute de leurs besoins.</p>
PRODUCTEURS	<p>Regroupe des personnes physiques et morales qui bénéficient d'avantages économiques en se procurant auprès de leur coopérative des biens et des services nécessaires à l'exercice de leur profession ou à l'exploitation de leur entreprise.</p> <p>En se regroupant dans une coopérative de producteurs, les membres maximisent l'impact de leur propre entreprise. La coopérative devient alors le prolongement de l'entreprise individuelle en agissant comme un réseau efficace.</p> <p>Les coopératives de producteurs sont actives dans des secteurs aussi variés que l'industrie agroalimentaire, le taxi, l'utilisation d'équipement agricole de même que les services professionnels et aux entreprises.</p>
TRAVAILLEURS	<p>La création d'emplois constituant une préoccupation importante, la coopérative de travail propose une solution intéressante aux personnes qui sont prêtes à relever le défi de l'autonomie.</p> <p>Dans cette forme de coopérative, les membres sont à la fois propriétaires et employés; ils en contrôlent l'ensemble des activités. Comme ils prennent part à la gestion de l'entreprise, les travailleurs ont la possibilité d'améliorer leur sens des affaires.</p> <p>Ces coopératives œuvrent dans des secteurs tels que l'aménagement forestier et la transformation du bois, les services aux entreprises, les nouvelles technologies, les services ambulanciers.</p>
TRAVAILLEURS ACTIONNAIRES	<p>Une coopérative de travailleurs actionnaires (CTA) regroupe des travailleurs dans le but d'acquérir et de détenir des actions de la société qui emploie ses membres et ses membres auxiliaires. Cet investissement permet aux employés de participer au développement de l'entreprise. La relation entre la coopérative et l'entreprise est régie par une convention d'actionnaires, laquelle détermine les règles du jeu pour tous les partenaires.</p> <p>Travaillant en étroite collaboration avec la direction, les membres de la coopérative peuvent participer à la réalisation des objectifs de l'entreprise et proposer de nouvelles idées. Cette catégorie de coopérative constitue également un moyen efficace d'assurer une relève aux propriétaires d'entreprises, de contribuer à la rétention de la main-d'œuvre ou d'améliorer la capitalisation.</p> <p>On trouve cette catégorie de coopérative notamment dans les secteurs manufacturiers de l'informatique, du multimédia et des services-conseils.</p>
SOLIDARITÉ	<p>Dans la coopérative de solidarité, les membres peuvent appartenir à différentes catégories.</p> <p>Dans une coopérative de solidarité, travailleurs, utilisateurs et toute autre personne ou société intéressée à ce que la coopérative atteigne son but (membre de soutien) peuvent s'unir pour satisfaire leurs besoins et aspirations. La coopérative de solidarité regroupe au moins deux des trois catégories de membres (travailleurs, utilisateurs et de soutien).</p> <p>Elle permet de regrouper de façon efficace différentes personnes ayant à cœur une même cause. Elle leur fournit les moyens d'atteindre leur objectif commun, grâce au principe éprouvé de la solidarité.</p> <p>Les coopératives de solidarité sont présentes, notamment, dans les services d'aide à domicile et de santé, les services professionnels et aux entreprises, et les services de proximité (épiceries, postes d'essence, hébergement/restauration, loisirs) en milieu rural et semi-urbain.</p>

Source : Économie, Science et Innovation, gouvernement du Québec.

Un OBNL, aussi appelé personne morale sans but lucratif, se définit comme étant « (...) un groupement d'individus qui poursuivent un but à caractère moral ou altruiste et qui n'ont pas l'intention de faire des gains pécuniaires à partager entre les membres. Une telle personne morale est une entité juridique distincte. À ce titre, elle détient des droits et des obligations qui lui sont propres » (extrait du site Web du Registraire des entreprises, gouvernement du Québec, consulté le 12 janvier 2018). Au sens de la Loi, pour qu'un OBNL soit reconnu comme faisant de l'économie sociale, une partie de ses revenus doit provenir de la vente de biens ou de services. L'OBNL doit donc avoir des activités marchandes. Les centres de la petite enfance, les centres de thérapie, les entreprises d'insertion, les festivals et plusieurs entreprises culturelles constitués en OBNL sont des exemples d'entreprises d'économie sociale chez les Premières Nations.

Une mutuelle ou société mutualiste est une association à but non lucratif qui offre à ses membres un système d'assurance, d'avantages sociaux ou de formation moyennant des cotisations. Les membres assurés sont collectivement propriétaires de leur société mutuelle¹⁰. Tout comme les coopératives et les OBNL, chaque membre peut participer à la prise de décisions en exerçant son droit de vote lors de l'assemblée générale annuelle, peu importe la taille de son portefeuille. Les mutuelles contribuent également au développement culturel, moral, intellectuel et physique de leurs membres et de leur communauté. À ce jour, aucune mutuelle n'a été répertoriée chez les Premières Nations au Québec.

Tout en reconnaissant ces définitions et principes, le présent portrait propose de tenir compte de quelques éléments historiques et législatifs associés au contexte des Premières Nations et d'exposer certaines particularités liées au concept d'économie sociale selon la vision des Premières Nations. La volonté de prise en charge et de revitalisation des cultures ainsi que les enjeux de développement économique relatifs à la *Loi sur les Indiens* doivent nécessairement être pris en considération lorsqu'il est question d'économie chez les Premières Nations.

BIEN COMMUN, ÉCHANGES SOCIAUX ET VALEUR MARCHANDE : DES CONCEPTS CONNUS DES PREMIÈRES NATIONS DEPUIS DES TEMPS IMMÉMORIAUX

Depuis toujours, les Premières Nations font du commerce entre elles. La fabrication de tout ce dont elles avaient besoin pour vivre, notamment les vêtements, les outils et l'équipement de chasse et pêche, faisait partie de leurs tâches quotidiennes. Dans la chaîne de fabrication de ces produits, certaines tâches pouvaient être réservées à la femme, à l'homme, aux enfants ou encore aux aînés. En fonction de ce que le territoire leur procurait, certaines nations ont acquis des connaissances et développé des techniques pour la confection de certains produits qui surpassaient ceux des autres. Par exemple, les Atikamekw sont reconnus pour leurs objets fabriqués avec des écorces de bouleau, comme les canots, les Mi'gmaq pour leurs objets utilitaires faits à partir d'éclisses de bois et les Wendat pour leurs produits dérivés du maïs, par exemple la farine de maïs. Au sein d'une même nation, les produits de certaines familles pouvaient se démarquer par la qualité de leur exécution, ce qui en faisait des articles recherchés.

Les saisons où les cours d'eau étaient navigables favorisaient les échanges commerciaux. Les grands affluents étaient des carrefours où se rencontraient diverses familles d'une même nation, ou encore des membres de diverses nations. Par exemple, au Grand lac Victoria, plusieurs familles algonquines se rassemblaient l'été pour des échanges, des mariages et d'autres sujets communs. De plus, avant la création du réservoir Gouin, le lac Obedjiwan était un lieu de rassemblement estival privilégié pour les échanges sociaux, économiques et culturels où se côtoyaient, entre autres, des Atikamekw, des Wendat, des Innus et des Cris (Gélinas, 2001).

Dès leurs premiers contacts avec les Européens, les Premières Nations ont fait du commerce avec eux. Cette époque remonte possiblement à un millier d'années, lorsque les Vikings auraient atteint les côtes de l'Amérique du Nord (CRPA, 1996). À partir du début du XVI^e siècle, le commerce avec les Français, les Anglais et les Espagnols s'est graduellement implanté. La présence des autochtones sur leur territoire était en grande partie acceptée par les Premières Nations, car il y avait des opportunités de faire de bonnes affaires :

¹⁰ Extrait du site Web de La Toupière, consulté le 12 janvier 2018

« (...) le commerce permet (...) d'établir des liens mutuellement satisfaisants. (...) Les Algonquiens en viennent rapidement à troquer leurs marchandises contre (...) des aiguilles, des couteaux et des tissus tissés, tandis que les Français font preuve d'un désir insatiable pour les manteaux en fourrure de castor (...). La traite des fourrures s'étend dans les terres à partir de Tadoussac, à l'embouchure de la rivière Saguenay, et de Trois-Rivières » (Jaenen, 2015).

En 1763, la Proclamation royale établit des protocoles pour toute forme de rapports avec les Premières Nations, et désigne le Département des Indiens comme principal point de contact entre les Premières Nations et les colonies. Elle annonce aussi la façon dont les colonies seront administrées; toutes les terres deviennent alors des « territoires indiens » où aucune colonie ne peut s'établir et aucun commerce ne peut avoir lieu sans l'autorisation du Département des Indiens et sans le contrôle rigoureux de l'armée britannique (extrait du site Web d'AANC, consulté le 12 janvier 2017).

À cette même époque, les colons arrivent en masse dans le but de faire de l'agriculture et de l'exploitation minière et voient les Premières Nations comme un obstacle au développement économique :

« Les Européens perçoivent maintenant les Premières nations, en particulier celles qui vivent de chasse et de cueillette, c'est-à-dire la majorité d'entre elles, comme des obstacles à leurs visées économiques. L'usage par les Autochtones de vastes terres arables est alors perçu comme un obstacle au développement économique. Ce changement d'optique amène les colonisateurs à adopter des politiques visant à déposséder et à chasser les Premières nations des terres qu'ils convoitent. Ces nouveaux impératifs euro-canadiens se traduisent, dans la pratique, par des traités axés sur la cession de territoires et par des politiques d'assimilation et de soumission » (Jaenen, 2015).

Le cadre législatif qui sera par la suite mis en place enclenchera un mécanisme de dépossession et de clivage sans précédent dont les répercussions sont toujours d'actualité.

ÉTABLISSEMENT D'UN CADRE LÉGISLATIF CONTRAIGNANT

La *Loi sur les Indiens* de 1876 confère un pouvoir accru au ministère des Affaires indiennes en lui donnant le droit d'intervenir dans une vaste gamme de questions et de prendre des décisions stratégiques dans tous les domaines concernant les autochtones, tels que la gestion des terres, des ressources et de l'argent des Premières Nations. Le principe sur lequel reposait cette loi était : « (...) qu'il incombait à l'État de s'occuper des Autochtones et de veiller à leurs intérêts en agissant comme "tuteur" tant et aussi longtemps qu'ils n'atteindraient pas le degré de raffinement nécessaire pour s'intégrer pleinement à la société canadienne » (extrait du site Web d'AANC, consulté le 12 janvier 2017).

Au Québec, les Premières Nations ont été exclues du développement économique pendant des siècles. Au cours de la période allant de 1940 à 1960, où les investissements dans les ressources naturelles ont beaucoup contribué à la croissance économique, ces populations n'étaient pas prises en considération. Par exemple, dans la région de la Mauricie, l'exploitation forestière, l'aménagement de barrages hydroélectriques et la construction du chemin de fer ont été effectués sans consultation ni consentement de la part des Atikamekw (Awashish, 2013).

À partir des années 1970, le développement économique est vu comme un des principaux moyens par lequel les Premières Nations peuvent se libérer du contrôle gouvernemental (CNGPN, 2007 : 10). Le développement économique, sous toutes ses formes, est également vu comme un déterminant de la santé. Le Centre de collaboration national de la santé autochtone rappelle qu'une communauté en santé peut être décrite comme « ayant des ressources et des opportunités, dont les membres ont confiance en soi, participent à la vie politique, économique et culturelle et prennent part au processus de prise de décisions » (Provincial Health Officer, 2002, dans CCNSA, 2009-2010 : 1).

En 1985, le gouvernement du Québec adoptait une résolution qui reconnaissait que les Premières Nations avaient le droit de participer au développement économique du Québec et d'en bénéficier (CDEPNQL, 2013). Mais encore aujourd'hui, en vertu de la *Loi sur les Indiens*, les Premières Nations vivant au sein d'une communauté n'ont aucun droit de propriété sur le sol,

car ces terres sont la propriété du gouvernement du Canada qui les détient au nom des Premières Nations en tant que fiduciaire. Ils n'ont qu'un droit limité de possession ou d'occupation, et « le transfert des terrains n'est pas soumis non plus au libre marché comme dans le cas d'une municipalité » (Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse Québec, 2009 : 37). Leurs biens sont insaisissables, ce qui les empêche de contracter une hypothèque commerciale ou de mettre leurs actifs en garantie, ce qui limite considérablement leur potentiel de développement économique.

Pour les Premières Nations au Québec, le développement économique doit aller au-delà de la lutte à la pauvreté et conduire à la création de nombreux emplois durables (CDEPNQL, 2013 : 9). Lors du Forum socioéconomique de 2006, une orientation stratégique en économie a été présentée :

« Le développement économique doit passer par la lutte contre la pauvreté et conduire à la création d'emplois. Il ne doit pas être restreint à une économie de survie. Ce développement est fondé sur l'accès aux marchés mondial, national et régional et sur la création de marchés propres aux Premières Nations. Il repose sur une économie diversifiée de types social, coopératif et conventionnel. Il mise sur l'accès aux ressources naturelles et requiert : des capacités entrepreneuriales, de l'innovation technologique, des moyens financiers et de la formation. Ce processus se déroule sur la base d'une démarche d'autonomie et de prise en charge respectant les principes du développement durable des Premières Nations » (APNQL, 2006 : 2.2).

En 2007, une définition générale de l'entrepreneuriat autochtone est proposée à l'échelle canadienne (CNGPN, 2007) et suggère ce qui suit :

« L'entrepreneuriat autochtone [est] la création, la gestion et le développement de nouveaux projets, par le peuple autochtone, et au profit de ce dernier. Les organisations peuvent cependant appartenir aux secteurs privé, public ou à but non lucratif. Les avantages souhaités et réalisés relatifs à ces projets peuvent varier d'une perspective réductionniste du profit économique d'un seul individu à une vision large des multiples avantages sociaux et économiques pour l'ensemble des collectivités. Les

résultats et les droits découlant de l'entrepreneuriat autochtone peuvent s'étendre aux partenaires d'entreprise et aux parties intéressées qui peuvent être non autochtones » (CNGPN, 2007 : 19).

L'économie sociale est un des moyens permettant de faire de l'entrepreneuriat pour et par les Autochtones. Par exemple, chez les Inuits, à partir des années 1950, le mouvement coopératif a été propulsé par le désir des communautés de retrouver leur autonomie, de s'approprier le contrôle des retombées économiques et de la gestion de leur production, particulièrement en ce qui concerne la sculpture (Awashish, 2013).

LES ÉLÉMENTS QUI CARACTÉRISENT L'ÉCONOMIE SOCIALE CHEZ LES PREMIÈRES NATIONS DE NOS JOURS

En 2011, le Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ) a organisé, en amont du Forum international de l'économie sociale et solidaire, un préforum consacré à l'économie sociale autochtone. Le modèle d'innovation et de développement en économie sociale autochtone dont il s'est doté (RCAAQ, 2012) est inspirant pour toutes les Premières Nations, mais s'adresse en tout premier lieu aux Autochtones vivant en milieu urbain, principale clientèle des centres d'amitié autochtone.



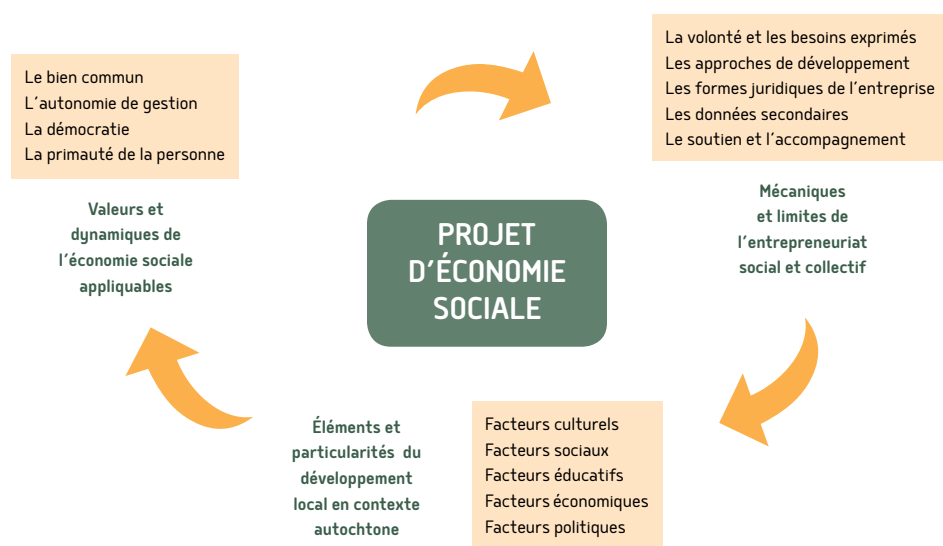
Source : RCAAQ, 2012 : 17

En 2013, la Cree Social Economy Regional Table (CSERT) a élaboré sa propre définition de l'économie sociale :

« L'économie sociale profite à la communauté, elle habilite et encourage les individus et les communautés à travailler collectivement et en coopération dans l'élaboration et le renforcement de projets et d'entreprises de proximité, en partant de la base. Les projets et les entreprises d'économie sociale créent des emplois durables et gratifiants qui contribuent à la qualité de vie et au mieux-être des individus et de la communauté dans son ensemble en préservant les valeurs culturelles et traditionnelles des Cris d'Eeyou et d'Eeyou Istchee. Ce faisant, l'économie sociale encourage la richesse collective et la pérennité [Traduction libre] » (Niska, 2013 : 7).

En 2015, la CSSSPNQL a mis au point un outil de référence simplifié intitulé *Sur le sentier de l'économie sociale*. La dynamique de l'économie sociale en milieu autochtone et les particularités du développement local en contexte autochtone, entre autres, y sont présentées.

LA DYNAMIQUE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE EN MILIEU AUTOCHTONE



Source : GRAP-Mauricie : Karine Awashish 2011

Ces diverses références montrent que l'importance d'améliorer la qualité de vie, et de le faire tout en demeurant ancré dans la culture, est une caractéristique de l'économie sociale chez les Premières Nations. L'économie basée sur la coopération dans une visée de développement collectif a toujours existé chez ces populations. Les valeurs de solidarité, de partage et d'autonomie, ainsi que le respect des écosystèmes et du territoire ont toujours influencé les activités économiques et continuent de le faire. C'est pourquoi le modèle actuel de l'économie sociale est perçu par les Premières Nations comme un moyen de développement économique réaliste et durable.

« Le lien entre l'économie sociale et les Premières Nations est malheureusement peu reconnu. Toutefois, il existe une réelle économie sociale chez les Premières Nations; elle passe notamment par le mouvement coopératif bien établi dans plusieurs communautés des Premières Nations (...). D'ailleurs, sans nécessairement nommer le terme économie sociale dans les actions économiques des communautés, les valeurs et les retombées envisagées par les différents acteurs locaux des communautés engagées dans le développement local découlent directement des mêmes visées sur lesquelles s'appuient les fondements de l'économie sociale » (CSSSPNQL, 2015 : 5).



Selon ce portrait, pour être considérée comme étant des Premières Nations, une entreprise d'économie sociale devrait :

- ▶ avoir été fondée (ou reprise) par des Premières Nations;
- ▶ être constituée à 51 % de propriétaires issus des Premières Nations;
- ▶ favoriser l'embauche de membres des Premières Nations et la préservation de la culture, de la langue ou des connaissances d'au moins une nation, et être ancrée dans le territoire.

L'ÉCONOMIE SOCIALE INFORMELLE

Même si la collecte d'informations dans le cadre de ce portrait n'a pas permis d'en faire la démonstration¹¹, il est connu des organisations régionales des Premières Nations que les entreprises informelles d'économie sociale, c'est-à-dire celles qui ne souscrivent pas à une forme juridique officielle, mais qui produisent et vendent des biens ou des services, sont bien présentes chez les Premières Nations. Étant donné que la notion d'échange ou de troc (même si elle n'est pas définie en tant que telle) est incluse dans la définition du gouvernement du Québec, on peut affirmer que même sans structure (direction, membres, etc.), cette forme d'entreprise s'inscrit dans le concept d'économie sociale de par ses principes et ses fondements.

¹¹ Une méthode de collecte d'information qui serait déployée au sein des communautés des Premières Nations serait plus efficace pour joindre ce type d'initiatives informelles que les méthodes employées pour dresser ce portrait.

Dans cette forme d'économie sociale, qui regroupe généralement des membres d'une même famille, le savoir-faire traditionnel est souvent mis à contribution. En plus d'améliorer la qualité de vie par un revenu, elle constitue un espace permettant de transmettre un savoir-faire et de « faire ensemble ». Par exemple, l'artisanat se fait souvent en couple et les enfants sont aussi impliqués. Chacun peut ainsi jouer un rôle précis dans cette chaîne de production. En matière de savoir-faire, chaque nation, voire chaque famille, peut avoir sa propre spécialité. Chez les Premières Nations, la famille élargie¹² représente une forte source de mobilisation. Le soutien et l'implication des membres de la famille dans une entreprise émergente sont vraisemblablement des facteurs de réussite (lien d'appartenance fort qui réunit les gens).

Le traitement de cet aspect ne va pas plus loin. Il était nécessaire d'aborder cette question afin d'en affirmer l'existence, mais pour pouvoir aller plus loin, un projet spécifique visant à documenter et à mieux comprendre cette forme d'économie sociale chez les Premières Nations devrait être réalisé.

¹² Chez les Premières Nations, le lien de proximité de la famille immédiate (parents et enfants) s'étend souvent aux grands-parents, aux oncles, aux tantes, aux cousins et aux cousines, et peut aller jusqu'à inclure des êtres chers disparus.

4. PROFIL DES ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE DES PREMIÈRES NATIONS AU QUÉBEC

Un inventaire des entreprises inscrites au Registraire des entreprises du gouvernement du Québec et une recension sur le Web ont permis de créer un Répertoire des entreprises d'économie sociale des Premières Nations (CSSSPNQL, 2016). Celui-ci compte 131 entreprises, réparties ainsi :

TABLEAU 4 : NOMBRE D'ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE PAR NATION SUR ET HORS COMMUNAUTÉ

NATION	N	%
Abénakise	3	2,3 %
Algonquine	19	14,5 %
Atikamekw	14	10,7 %
Huronne-Wendat	13	9,9 %
Innue	37	28,2 %
Mi'gmaq	7	5,3 %
Mohawk	5	3,8 %
Naskapie	1	0,8 %
TOTAL AU SEIN D'UNE COMMUNAUTÉ	99	75,5 %
TOTAL HORS COMMUNAUTÉ	32	24,5 %
TOTAL	131	100 %

Les informations de base (coordonnées et statut légal de l'entreprise) sont absentes du Répertoire des entreprises d'économie sociale des Premières Nations pour 20 des entreprises répertoriées (13 au sein des communautés et 7 hors communauté). De plus, 11 entreprises inscrites au répertoire ont un statut irrégulier (6 auraient été radiées, 3 n'avaient pas encore de statut légal au moment de la mise à jour du répertoire parce qu'elles étaient en création, 1 serait inactive ou dissoute et 1 s'identifie avec un statut « autre »), ce qui ramène à 100 le nombre d'entreprises d'économie sociale des Premières Nations pour lesquelles l'information est accessible. Parmi celles-ci, on dénombre :

- ▶ 12 coopératives (coopérative de solidarité ou coopérative de travailleurs) (12,0 %);
- ▶ 88 OBNL (88,0 %).

Plus précisément, 64 (72,7 %) OBNL sont situés au sein d'une communauté et 24 (27,3 %) hors communauté, tandis que 11 (91,7 %) coopératives se situent au sein d'une communauté et une (8,3 %) hors communauté (tableau 5).

Étant donné que le Québec compte environ 7 000 entreprises d'économie sociale (3 300 coopératives et 3 700 OBNL) (gouvernement du Québec, 2015), les entreprises d'économie sociale des Premières Nations représentent approximativement 2 % de l'ensemble des entreprises d'économie sociale au Québec.

TABLEAU 5 : RÉPARTITION DES COOPÉRATIVES ET DES OBNL

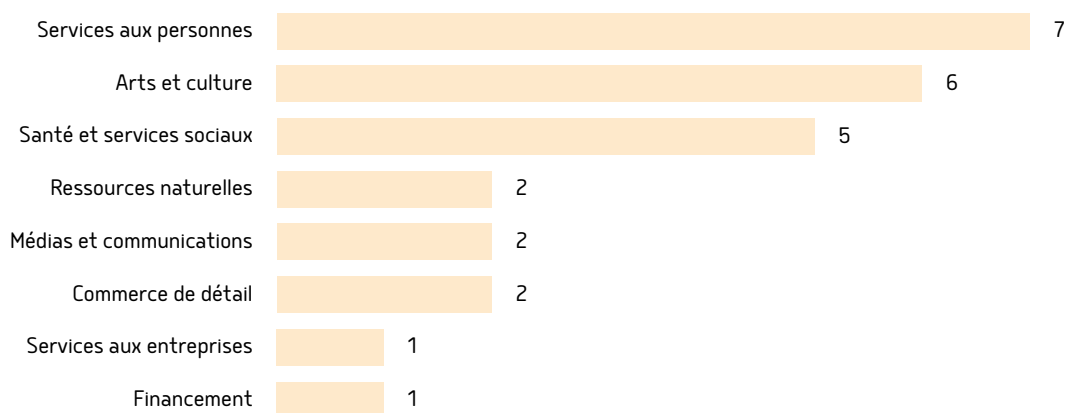
NATION	COOPÉRATIVE	OBNL
	N	N
Abénakise	1	2
Algonquine	3	9
Atikamekw	1	9
Huronne-Wendat	1	10
Innue	2	25
Mi'gmaq	2	5
Mohawk	1	3
Naskapie	0	1
TOTAL AU SEIN D'UNE COMMUNAUTÉ	11	64
TOTAL HORS COMMUNAUTÉ	1	24
TOTAL	12	88

La tendance selon laquelle il y aurait plus d'OBNL que de coopératives chez les Premières Nations corrobore les résultats obtenus au moyen du questionnaire long. Ceux-ci montrent que 15 entreprises répondantes sur 18 (83,3 %) ont un statut d'OBNL, alors que 3 (16,7 %) ont un statut de coopérative (deux coopératives de travail et une coopérative de solidarité).

Les figures et tableaux suivants présentent les résultats issus de la collecte d'information réalisée pour ce portrait. Étant donné que le nombre de répondants varie pour presque chaque question, celui-ci est toujours indiqué.

Parmi les 26 entreprises d'économie sociale ayant répondu à la question portant sur leur secteur d'activités, l'offre de services de la majorité des entreprises (69,2 %) se concentre dans trois secteurs d'activités : services aux personnes (26,9 %), arts et culture (23,1 %) ainsi que santé et services sociaux (19,2 %) (figure 1).

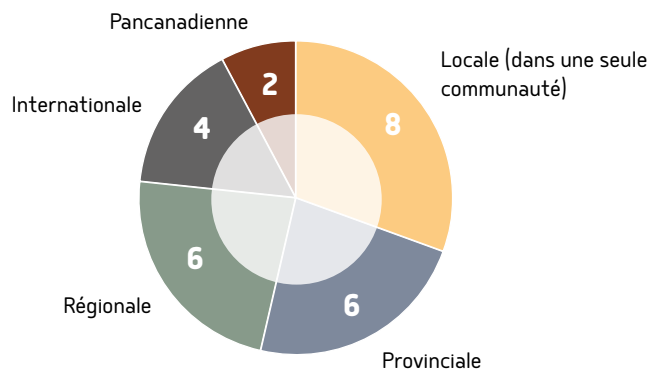
FIGURE 1 : NOMBRE D'ENTREPRISES SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ (N=26)



Parmi les entreprises participantes, plus de la moitié (4 sur 7) de celles qui offrent des services aux personnes se situent hors communauté.

Les activités de près du tiers (30,8 %) des entreprises participantes ont une portée locale, celles de près du quart (23,1 %) des entreprises ont une portée provinciale ou régionale, et celles de quelques entreprises ont une portée internationale (15,4 %) ou pancanadienne (7,7 %) (figure 2).

FIGURE 2 : PORTÉE DES ACTIVITÉS DES ENTREPRISES (N=26)



On remarque que la totalité des entreprises ayant une portée provinciale se situent au sein d'une communauté (tableau 6).

TABLEAU 6 : PORTÉE DES ACTIVITÉS DES ENTREPRISES SELON LEUR SITUATION GÉOGRAPHIQUE (N=26)

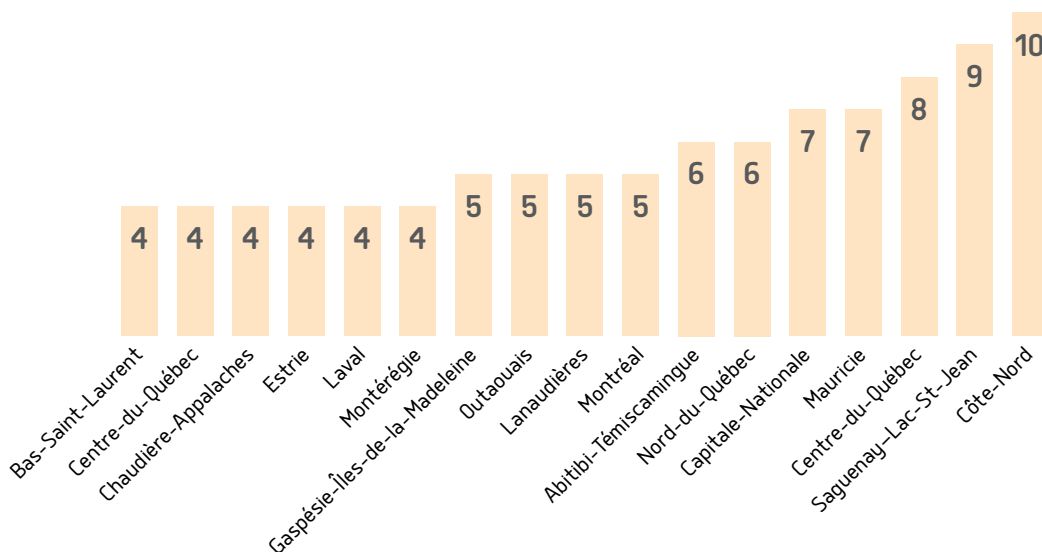
	ENTREPRISES SITUÉES AU SEIN D'UNE COMMUNAUTÉ	ENTREPRISES SITUÉES HORS COMMUNAUTÉ
Locale (dans une seule communauté)	6	2
Provinciale (dans plus d'une région administrative au Québec)	6	0
Régionale (dans une seule région administrative au Québec)	3	3
Internationale	3	1
Pancanadienne	1	1

Les activités des entreprises participantes couvrent toutes les régions administratives du Québec. Plus du tiers des entreprises répondantes (37,0 %¹³) sont actives sur la Côte-Nord, ce qui en fait la région où l'économie sociale chez les Premières Nations est la plus dynamique, suivi par le Saguenay-Lac-Saint-Jean et la Mauricie (figure 4). Quatre entreprises ont indiqué couvrir tous les territoires administratifs du Québec.

Quelques entreprises (6 sur 17) affirment être en concurrence avec d'autres entreprises offrant le même type de produits ou services qu'elles.

¹³ Soit 10 entreprises participantes sur 27. De ces 10 entreprises, 9 se situent au sein d'une communauté.

FIGURE 3 : NOMBRE D'ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE ACTIVES SELON LA RÉGION ADMINISTRATIVE (N=27)

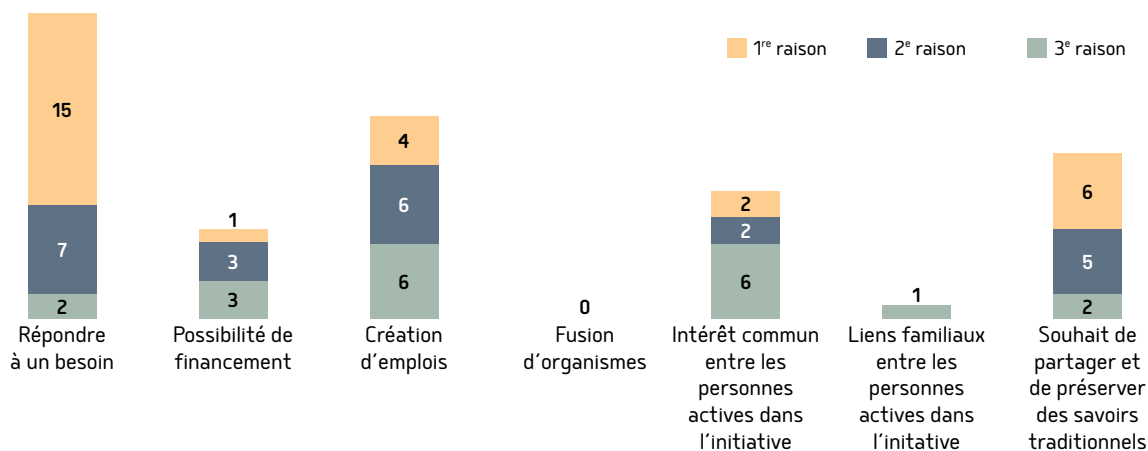


Selon les données recueillies, parmi les 25 entreprises répondantes, une entreprise est actuellement en émergence et :

- ▶ trois ont été créées dans les années 1970;
- ▶ deux dans les années 1980;
- ▶ cinq dans les années 1990;
- ▶ neuf entre 2000 et 2010;
- ▶ cinq entre 2011 et 2017.

Toutes les entreprises répondantes disent avoir été fondées par une majorité de personnes des Premières Nations. Pour pratiquement tous les répondants (23 sur 24), la volonté de répondre à un besoin est la première ou la deuxième raison les ayant motivés à créer leur entreprise. La création d'emploi est la deuxième raison pour 6 participants, et les intérêts communs entre des personnes actives ainsi que la création d'emploi sont la troisième raison de création pour 6 répondants (figure 5).

FIGURE 4 : TROIS PREMIÈRES RAISONS DE CRÉATION DE L'ENTREPRISE (N=25*)



* Certains participants ont fourni plus d'une réponse comme raison de création.

La majorité des répondants (20 sur 25) affirment que leur entreprise contribue à préserver ou à promouvoir une langue ou une culture des Premières Nations. L'affirmation est également vraie pour toutes les entreprises situées hors communauté. Ainsi, même si cette dimension ne se retrouve pas nécessairement parmi les trois premières raisons de création des entreprises, plusieurs y contribuent tout de même. Sur ce point, il est intéressant de constater que la majorité de la clientèle servie par les entreprises ayant répondu au questionnaire provient des Premières Nations. En effet, les individus ou les organisations des Premières Nations constituent 51 % et plus de la clientèle de 14 entreprises sur 18, et 8 d'entre elles servent exclusivement des Premières Nations. Quand on regarde la situation géographique de ces entreprises, on remarque que les entreprises situées hors communauté peuvent avoir une clientèle exclusivement issue des Premières Nations, mais qu'une partie de la clientèle de la plupart des entreprises situées hors communautés compte aussi des allochtones.

En ce qui concerne le profil des employés des entreprises d'économie sociale des Premières Nations participantes, les données montrent que près de la moitié (44,4 %) des entreprises comptent dix employés ou moins (dont 22,2 % n'en comptent aucun), et que 37,0 % des entreprises en comptent entre 11 et 30. Quelques-unes (11,1 %) embauchent entre 31 et 75 employés, et 7,4 % en embauchent 76 et plus (dont une compte 400 employés à temps plein ou à temps partiel et 300 employés saisonniers). Au total, les 24 entreprises répondantes emploient 1125 personnes, dont une forte majorité (92,6 %) sont des membres des Premières Nations ou des Inuits (tableau 7).

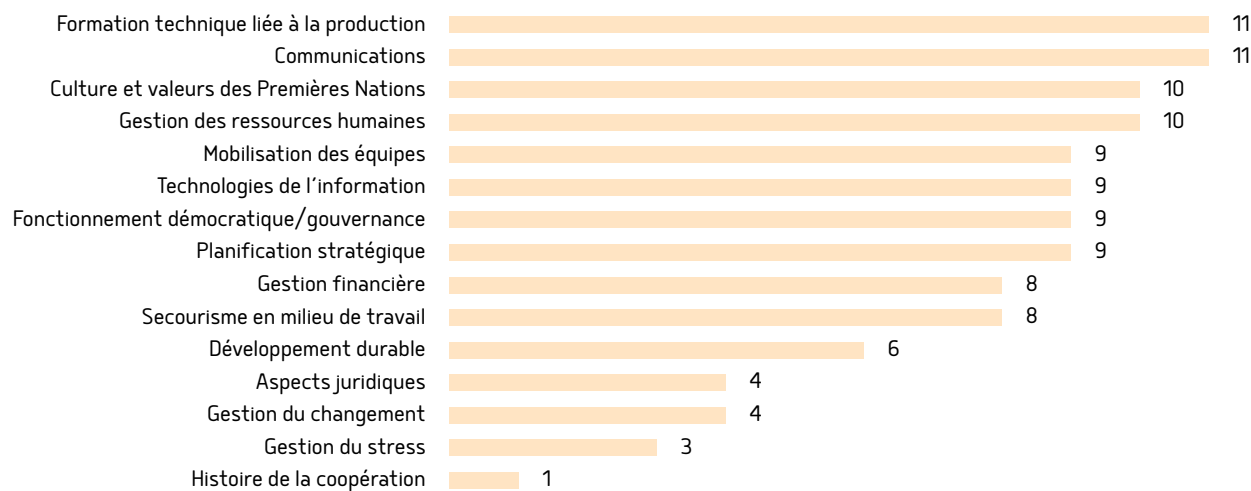
TABLEAU 7 : DISTRIBUTION DES EMPLOYÉS SELON LEUR APPARTENANCE ETHNIQUE (N=24)

EMPLOYÉS DES PREMIÈRES NATIONS OU INUITS		EMPLOYÉS ALLOCHTONES		TOTAL	
n	%	n	%	n	%
1042	92,6 %	83	7,4 %	1125	100,0 %

Il est intéressant de mentionner que 10 entreprises répondantes sur 16 (62,5 %) envisagent la création de nouveaux emplois au cours du prochain exercice financier. La plupart (8 sur 10) prévoient embaucher de 1 à 3 nouvelles personnes, et 2 entreprises prévoient en embaucher plus (respectivement 7 et 10). Parmi leurs employés, ces entreprises comptent des employés saisonniers, ce qui peut expliquer le taux plus élevé d'embauche prévue. Enfin, un peu plus de la moitié des entreprises répondantes (8 sur 15) affirment profiter de la participation ou de l'appui de bénévoles (de 1 à 10 bénévoles pour la plupart, bien qu'une entreprise compte de 20 à 40 bénévoles et qu'une autre en compte de 30 à 50). Parmi les entreprises ayant des bénévoles, plus de la moitié (5 sur 8) sont situées hors communauté.

À propos des besoins de renforcement des capacités des ressources humaines des entreprises répondantes (n=24), la formation en communications ainsi que les techniques liées à la production rejoignent 45,8 % des entreprises. Viennent ensuite les besoins de formation sur la culture et les valeurs des Premières Nations, puis sur la gestion des ressources humaines (figure 5).

FIGURE 5 : BESOINS DE FORMATION OU DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS (N=24)



Bien que la plupart des entreprises participantes affirment que leurs ressources humaines ont des besoins de formation ou de renforcement des capacités sur divers aspects, moins de la moitié des répondantes (6 sur 15) disent avoir un programme de formation et de soutien. Pour celles qui en ont un, celui-ci cible essentiellement le personnel de bureau et le personnel de production.

Selon les résultats obtenus, les femmes des Premières Nations sont en général fortement représentées sur les conseils d'administration des entreprises d'économie sociale. Des 15 entreprises ayant répondu à cette question, 9 comptaient plus de femmes des Premières Nations sur leur conseil d'administration au cours du dernier exercice financier que de femmes allochtones, d'hommes des Premières Nations ou d'hommes allochtones. Parmi ces 9 entreprises, 4 offrent des services aux personnes et les autres opèrent dans divers secteurs tels que les médias et les communications, le commerce au détail et le service aux entreprises.

Parmi les entreprises participantes, 73,3 % (11 sur 15) ont un effectif composé majoritairement de membres des Premières Nations. Une minorité d'entreprises (2 sur 15) présentent le même nombre de membres allochtones que de membres des Premières Nations, et une seule entreprise compte plus de membres allochtones que de membres des Premières Nations. Quatre entreprises comptent également des membres organisationnels allochtones ou des Premières Nations.

À la question « Votre entreprise s'est-elle dotée d'outils de gestion de ressources humaines? », 13 entreprises sur 16 affirment s'être dotées d'une politique sur les conditions de travail, et 10 ont également une politique salariale. Les 3 autres entreprises ont déclaré ne pas avoir de politique sur les conditions de travail ni de politique salariale. L'une d'entre elles ne compte aucun employé, une autre n'emploie qu'une personne et la troisième compte 8 employés à temps plein ou à temps partiel. Aussi, 13 entreprises sur 16 (81,3 %) offrent des congés de maladie payés, 10 (62,5 %) ont une assurance collective et 9 (56,3 %) offrent des vacances bonifiées à leurs employés ainsi que des congés payés pour obligations familiales.

Parmi les 16 entreprises répondantes, presque toutes (14) ont soit un plan d'action annuel, soit un plan stratégique à moyen ou à long terme, et la moitié (7) d'entre elles ont les deux. Deux entreprises répondantes ont un plan de communication, et une autre indique utiliser un système de prévision et de suivi budgétaires. Enfin, seulement la moitié des entreprises (8 sur 16), dont 3 se situent au sein d'une communauté, disent avoir un plan d'affaires. Lors du dernier exercice financier, 1 entreprise répondante sur 2 affichait un revenu de 800 000 \$ et plus, et le revenu de 5 d'entre elles se chiffrait à un million de dollars ou plus (3 de ces entreprises sont situées au sein d'une communauté) (tableau 8).

TABLEAU 8 : RÉPARTITION DU REVENU DES ENTREPRISES LORS DU DERNIER EXERCICE FINANCIER

TOTAL DES REVENUS	NOMBRE D'ENTREPRISES
Moins de 25 000 \$	1
De 25 000 \$ à 99 999 \$	2
De 100 000\$ à 399 999 \$	1
De 400 000\$ à 799 999 \$	4
800 000 \$ et plus	8
TOTAL	16

Seulement une entreprise sur 15 affirme avoir réalisé un excédent ou un surplus significatif; celle-ci se situe au sein d'une communauté. La plupart (11 sur 15) ont fait un surplus non significatif, tandis que 3 entreprises ont eu un déficit significatif lors de leur dernier exercice financier. Enfin, un peu plus de la moitié des entreprises répondantes (9 sur 16) affirment s'être dotées d'une politique de gestion financière.

5. FORCES, DÉFIS ET ENJEUX

Des questions relatives aux forces, aux défis et aux enjeux ont été abordées lors des entrevues effectuées avec les représentants d'entreprises et d'organisations de soutien. Le questionnaire (long et court) demandait également aux participants quels sont les plus grands défis auxquels leur entreprise doit faire face. Les informations qui suivent proviennent de ces deux sources et sont parfois appuyées par des extraits de la recension des écrits.

FORCES

Lorsqu'on a demandé aux représentants des entreprises de décrire leurs atouts et d'expliquer en quoi leur entreprise se distingue, deux éléments principaux ont été nommés : la qualité, l'unicité et l'accessibilité de leurs services ou produits, ainsi que la qualité et l'engagement de leurs ressources humaines.

La qualité des services fait d'abord référence à l'importance de donner la priorité à l'être humain (principe de primauté de la personne sur le capital) et de travailler collectivement pour répondre aux besoins. Dans le contexte des Premières Nations, la qualité est également associée des services culturellement adaptés et accessibles dans la langue des Premières Nations, ce qui leur donne aussi un caractère unique.

« Notre intervention est très différente (...) à cause de la Loi sur les Indiens. Nous avons une équipe multidisciplinaire, avec des diplômés d'études universitaires et des connaissances qui peuvent aider à l'accompagnement »

(Représentant d'organisme de soutien en économie sociale chez les Premières Nations, 2017)



Bien qu'ils constituent un défi pour plusieurs entreprises, la qualité et l'engagement des ressources humaines ont aussi été reconnus comme étant une force. Cet engagement se manifeste surtout par le désir des employés et des bénévoles de partager leurs savoirs traditionnels issu d'une volonté de préserver et de garder la culture bien vivante.

Pour les entreprises ayant une pleine autonomie de gestion¹⁴, cette posture leur confère un pouvoir et est considérée comme étant une force, car elle contribue à l'autonomisation de l'entreprise et des personnes qui s'y investissent. Les participants aux entrevues estiment que lorsqu'un conseil de bande comprend bien ce qu'est l'économie sociale et qu'il la perçoit comme un important levier de développement et d'investissement dans l'intervention de proximité, cela devient non seulement une des clés du succès des entreprises d'économie sociale, mais aussi une force pour l'ensemble de la communauté.

¹⁴ Le principe d'autonomie de gestion s'explique par le fait que l'entreprise d'économie sociale est indépendante de l'État et de ses formes sous-jacentes (le conseil de bande, par exemple). Cela veut dire que l'État n'a pas le droit d'interférer dans les décisions prises par le conseil d'administration ou par l'assemblée générale de l'entreprise d'économie sociale. Dans ce contexte, l'État et les élus jouent un rôle de soutien en devenant un partenaire et/ou un client de l'entreprise d'économie sociale (CSSSPNQL, 2015 : 8).

Les bienfaits collatéraux des entreprises d'économie sociale sont également considérés comme des forces. Interrogés à savoir quel est l'impact de leur entreprise, tous les participants aux entrevues ont affirmé que leurs activités génèrent des effets positifs qui bénéficient aux personnes qui ont accès à leurs services ou à leurs produits. Les principales retombées de ces entreprises sont d'ordre social, culturel et économique. Voici quelques exemples de retombées soulignées par les répondants (tableau 9).

TABLEAU 9 : EXEMPLES DE BIENFAITS COLLATÉRAUX DES ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE

EXEMPLES DE BIENFAITS		
SOCIAUX	CULTURELS	ÉCONOMIQUES
Diminuent l'isolement.	Encouragent le dialogue et créent des ponts entre les cultures.	Contribuent à l'intégration à un travail saisonnier stable.
Créent un sentiment d'appartenance.	Stimulent la réappropriation et le maintien de la culture.	Stimulent l'économie locale.
Permettent de tisser des liens entre les communautés des Premières Nations.	Renforcent l'identité culturelle et valorise l'histoire des Premières Nations.	Créent des emplois.
Contribuent à la réconciliation entre nations en augmentant le dialogue et en facilitant une meilleure compréhension historique par la sensibilisation et l'éducation.	Contribuent à la sauvegarde de la culture en offrant une vitrine permanente à ceux qui pratiquent les arts traditionnels.	Contribuent à sortir les gens du système de l'aide au revenu.
Chez les aînés : diminuent le besoin d'hospitalisation et permettent de documenter et garder les savoirs ancestraux vivants, notamment par la transformation de plantes médicinales.	Offrent la possibilité de réapprendre la langue de leurs ancêtres.	Mobilisent les gens de la communauté qui offrent leurs services bénévolement et tissent des liens entre eux.
Chez les jeunes : développent les compétences et la résilience, cultivent le sentiment d'estime de soi, de confiance, de fierté de la culture et de la langue et offrent l'accès à des formations et à des modules d'immersion en milieu de travail.	Revendiquent une plus grande reconnaissance politique et financière de la culture, des arts et des artisans autochtones.	
Dans les communautés : contribuent à l'apaisement des tensions sociales et du climat souvent perturbé par les épisodes de crises sociales.		

En ce qui concerne les organismes de soutien, plusieurs répondants ont expliqué que leurs principales forces résident dans leur grande connaissance du contexte des Premières Nations (réalités et besoins), de leurs expertises et de leurs collaborations avec divers partenaires. Par exemple, certains ont souligné leur lien avec les agents de développement économique communautaire (ADEC), les organisations régionales des Premières Nations telles que la CDEPNQL ou encore le Chantier de l'économie sociale.

DÉFIS ET ENJEUX

Les résultats obtenus au moyen de ce portrait montrent que tout ce qui entoure le financement est un défi pour plusieurs entreprises. Qu'il s'agisse de l'accès à un financement de base, récurrent et stable, à des fonds de démarrage ou à des capitaux additionnels, le soutien financier semble être un enjeu important. Par ailleurs, le potentiel d'un revenu autonome par la vente de biens et de services est sous-estimé chez les entreprises, particulièrement les OBNL. La difficulté d'accéder au financement, particulièrement pour les entreprises situées au sein d'une communauté, a aussi été mentionnée par les représentants d'organismes de soutien lors des entrevues.

La recension des écrits montre qu'au Québec, l'accès au financement est un enjeu pour les entreprises en général, mais on constate une iniquité majeure en ce qui concerne les Premières Nations, particulièrement pour les entreprises situées au sein des communautés. Le Fonds d'initiatives autochtones II (FIA II), géré par le Secrétariat aux affaires autochtones du gouvernement du Québec, est le principal soutien financier au développement économique des autochtones, et son volet « économie sociale » n'est accessible qu'aux entreprises situées à l'extérieur des communautés (CSSSPNQL, 2016a). Dans un mémoire déposé au Secrétariat des affaires autochtones en septembre 2016, la CSSSPNQL souligne :

« (...) qu'il y aurait lieu de rétablir l'équité entre les entreprises des Premières Nations situées à l'intérieur des communautés et celles situées à l'extérieur des communautés considérant que le développement commercial des entreprises n'est pas nécessairement restreint par les limites territoriales des communautés » (CSSSPNQL, 2016a : 5).

Les critères d'admissibilité du FIA II ont aussi été critiqués. Il est mentionné que :

« (...) certaines ambiguïtés persistent du fait de l'apparente contradiction entre les deux paragraphes suivants (voir page 3, alinéa 2) [numéros soulignés] :

« (...) L'économie sociale est encore peu répandue dans les communautés, les corporations de développement économique ne la reconnaissent pas à sa juste valeur »

(Représentant d'une entreprise d'économie sociale des Premières Nations, 2017).

- ▶ *“Les projets soumis dans le cadre du FIA II doivent être financés en priorité par les programmes existants du gouvernement fédéral et par ceux des ministères et organismes du gouvernement du Québec.*
- ▶ *Le FIA II pourra seulement servir au financement de projets qu'aucun autre programme ne peut financer et, le cas échéant, pour des projets qui nécessitent une aide financière additionnelle à ce que peuvent offrir les programmes existants.”*

Un tel libellé permet difficilement de déterminer si un projet admissible dans le cadre du premier paragraphe n'est pas disqualifié en fonction du second, à moins de faire une exception. Ceci peut donner l'impression à des demandeurs potentiels qu'ils ne sont pas admissibles d'emblée et que leurs démarches éventuelles seraient vaines » (CSSSPNQL, 2016a : 3).

De par les témoignages d'acteurs issus de plusieurs communautés des Premières Nations concernant les critères exigés par le FIA, la CSSSPNQL et la CDEPNQL sont d'avis que ce fond ne répond pas adéquatement aux préoccupations, aux volontés et aux capacités de développement des Premières Nations. Le mémoire souligne qu'une entreprise d'économie sociale devrait bénéficier d'une autonomie de gestion à l'égard de l'État et du conseil de bande et qu'il n'y a pas lieu que le FIA exige une résolution du conseil de bande, à moins que cela ne soit une exigence de ce dernier :

« Il est (...) pertinent de mettre en place un moyen permettant aux conseils de bande d'exercer un contrôle légitime sur les activités de leur territoire, tout en favorisant le démarrage et la prise en charge d'entreprises indépendantes. Par exemple, pour l'admissibilité d'un projet au FIA, il y aurait lieu de ne pas exiger une résolution du conseil de bande, à moins que cela ne soit une exigence de ce dernier. Un permis TIESS 6 ou une simple lettre d'autorisation des activités d'une entreprise par une autorité administrative relevant du conseil de bande devrait suffire pour l'admissibilité d'un projet. » (CSSSPNQL, 2016a ; 5).

Les entrevues réalisées dans le cadre de ce portrait ont aussi mis en lumière les enjeux liés à l'obtention d'une résolution du conseil de bande, celle-ci étant nécessaire pour entreprendre des démarches de demande de financement auprès des sources gouvernementales. De plus, si le conseil de bande ne traite pas avec certains paliers gouvernementaux, les entreprises situées sur leur territoire ne peuvent avoir accès à ces sources de financement et peu d'options de soutien financier s'offrent à eux. Au-delà du financement, ces éléments renvoient à la question de l'autonomie de gestion des entreprises situées au sein des communautés. Comme mentionné précédemment, cet aspect peut être une force autant qu'un défi.

Outre le financement et l'autonomie de gestion, l'accès à des ressources humaines qualifiées ressort comme étant un autre grand enjeu rencontré par certaines entreprises d'économie sociale des Premières Nations. Les données montrent que la difficulté de recruter des ressources humaines qualifiées est soulevée par 7 entreprises sur 22. Durant les entrevues, plusieurs entreprises ont insisté sur la grande difficulté qu'elles avaient à trouver de la main-d'œuvre autochtone qualifiée. Autant les entreprises situées au sein des communautés qu'en milieu urbain rencontrent ce défi. Pour combler le manque de qualifications chez leurs employés, les entreprises doivent offrir des formations et de l'accompagnement, mais il leur est difficile d'avoir accès à des formations adaptées au contexte des Premières Nations.

La méconnaissance du concept d'économie sociale, que ce soit parmi les entrepreneurs eux-mêmes, certains conseils de bande, les bénéficiaires de services ou la clientèle des entreprises, a été mentionnée par les participants comme étant un défi.

Enfin, un dernier défi qui semble toucher plusieurs entreprises d'économie sociale située au sein d'une communauté est la difficulté d'accéder à des locaux adaptés aux besoins de leurs opérations. Certaines communautés peinent à offrir des logements en quantité suffisante à leur population. Dans ce contexte, il va de soi que la disponibilité d'espaces qui pourraient accommoder des entreprises ne figure pas parmi les priorités d'action, d'autant plus que peu de financement gouvernemental est réservé à ce type d'infrastructure.

Du point de vue des organismes de soutien, l'accès à du financement pour accompagner les entreprises d'économie sociale à toutes les étapes de développement constitue un enjeu. Un meilleur soutien sur le plan technique et administratif est particulièrement souhaité, de même que pour la recherche de sources de financement.

« (...) Le potentiel de ressources est là, les idées de projet sont là. Les gros défis sont le soutien technique, le soutien administratif et la recherche de financement »

(Représentant d'un organisme de soutien en économie sociale chez les Premières Nations, 2017)

TABLEAU 10 : SYNTHÈSE DES FORCES, DES DÉFIS ET DES ENJEUX

FORCES	DÉFIS ET ENJEUX
La qualité, l'unicité et l'accessibilité des services ou des produits.	L'accessibilité à certains programmes de financement (pour les entreprises et pour les organismes de soutien).
Le renforcement de l'affirmation identitaire et culturelle.	L'accroissement des revenus autonomes.
La qualité et l'engagement des ressources humaines.	La capacité à recruter des ressources humaines autochtones qualifiées.
Une pleine autonomie de gestion.	L'absence d'une autonomie de gestion.
La compréhension de la part des organismes de soutien des Premières Nations à l'égard des enjeux de développement, de consolidation et d'expansion des entreprises d'économie sociale.	L'accès à des programmes de formation culturellement adaptés.
Les bienfaits collatéraux des entreprises d'économie sociale sur le plan social, culturel et économique.	La méconnaissance de ce qu'est l'économie sociale.
	La reconnaissance des entreprises d'économie sociale par les instances politiques.
	L'accès à des espaces locatifs, particulièrement au sein des communautés.
	Le développement et l'utilisation d'outils de gestion.

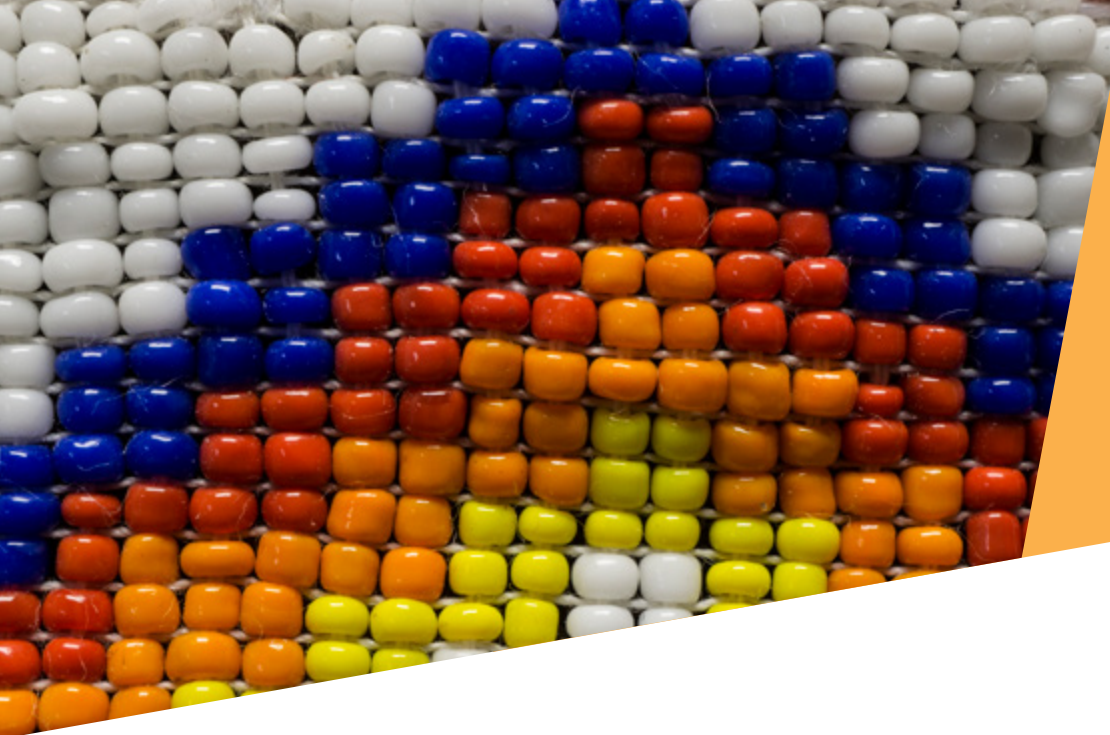


6. PISTES D'ACTION

Étant donné que l'objectif général de la Table de concertation régionale en économie sociale des Premières Nations du Québec est le « *développement et la consolidation de l'économie sociale chez les Premières Nations* » (extrait du Tableau des activités en économie sociale – Premières Nations – 2015-2020), et considérant que ce portrait est le deuxième objectif du plan d'action de cette table, les pistes d'action suivantes lui sont principalement destinées.

TABLEAU 11 : PISTES D'ACTION

BESOINS EXPRIMÉS PAR LES PARTICIPANTS	PISTES D'ACTION
Avoir accès à un financement stable, adéquat et pluriannuel, peu importe que l'entreprise soit située hors communauté ou au sein d'une communauté.	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Mettre sur pied un groupe de travail ayant pour mandat de répertorier toutes les sources de financement accessibles, d'analyser les modèles existants et de proposer de nouveaux modèles de financement innovants. ▶ Faire de la sensibilisation auprès des instances administratives et politiques des divers paliers gouvernementaux afin de favoriser la reconnaissance des entreprises d'économie sociale dans le développement socioéconomique des Premières Nations. ▶ Guider les entreprises dans l'accroissement de leurs revenus autonomes (stratégie de développement des affaires, commercialisation, gestion, etc.). ▶ Encourager l'achat de biens et de services des entreprises d'économie sociale des Premières Nations.
Donner aux divers acteurs du milieu des Premières Nations une meilleure compréhension de ce qu'est l'économie sociale.	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Élaborer des stratégies de promotion et de diffusion du modèle de l'économie sociale chez les Premières Nations ▶ Promouvoir les modèles d'entreprises d'économie sociale des Premières Nations (gala de reconnaissance, activités de réseautage, etc.). ▶ Soutenir la mise en place de réseaux formels ou informels entre les entreprises d'économie sociale des Premières Nations par secteur d'activité ou type d'entreprise.
Avoir accès à des formations culturellement adaptées.	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Mettre au point des formules pédagogiques innovantes et adaptées au contexte des Premières Nations, par exemple en encourageant l'apprentissage par la pratique. ▶ Promouvoir la formation de formateurs afin de permettre aux collègues moins expérimentés d'apprendre par observation (agents multiplicateurs). ▶ S'associer avec une institution d'enseignement pour l'élaboration d'un corpus de cours en économie sociale chez les Premières Nations (rôles et responsabilités d'un conseil d'administration, gestion des ressources humaines, gestion de projet, etc.). ▶ Promouvoir le développement d'une entreprise d'entraînement des Premières Nations qui offrirait, entre autres, un service Accès-travail en économie sociale et emploi des Premières Nations, ainsi que des stages en milieu de travail pour la main-d'œuvre des Premières Nations.
Avoir accès à des locaux adaptés aux besoins opérationnels de l'entreprise.	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Promouvoir le développement de partenariats permettant l'accès à des infrastructures commerciales pour les entreprises des Premières Nations, particulièrement au sein des communautés.
Renforcer les capacités des gestionnaires des entreprises d'économie sociale.	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Concevoir un programme de mentorat pour les gestionnaires des entreprises. ▶ S'assurer qu'un accompagnement adéquat est offert aux entreprises à tous les stades du développement.



CONCLUSION

Les Premières Nations ont toujours accordé, et accordent encore aujourd’hui, une grande importance aux valeurs de solidarité, de partage, d’autonomie et de respect. L’économie sociale rejoint leurs valeurs les plus fondamentales et constitue un levier intéressant leur permettant à la fois de répondre à des besoins sociaux, selon leurs propres façons de faire, tout en préservant leur culture. Sans prétendre dresser un état exhaustif de la situation, ce portrait montre qu’au Québec, l’économie sociale chez les Premières Nations est bien vivante.

La mise à jour régulière de ce portrait permettra de mesurer la croissance de ce type d’économie, et de voir si le déploiement des mesures proposées aura permis de surmonter certains des défis auxquels les entreprises sont actuellement confrontées. La présente expérience montre que les méthodes de collecte d’information qualitatives (entrevue, récits d’expérience, groupe de discussion, etc.) sont les plus concluantes. Pour aller plus loin et mieux documenter l’économie sociale informelle, des collectes de données sur le terrain, c’est-à-dire directement au sein des communautés des Premières Nations, seraient plus appropriées, mais exigeraient aussi un plus grand investissement en ressources.

Le soutien offert par le gouvernement du Québec aux entreprises des Premières Nations dans le cadre de son Plan d’action en économie sociale 2015-2020 est le premier à inclure les entreprises situées au sein des communautés des Premières Nations. Ce portrait a pour but de contribuer à sensibiliser les instances gouvernementales, tout comme les instances des Premières Nations, aux mécanismes méritant d’être révisés. Il est impératif que le soutien se poursuive et soit même renforcé dans le cadre du prochain plan d’action gouvernemental.

BIBLIOGRAPHIE

ASSEMBLÉE DES PREMIÈRES NATIONS QUÉBEC-LABRADOR – APNQL (2006). Rapport final du Forum socioéconomique des Premières Nations, Agir maintenant...pour l'avenir, disponible à l'adresse suivante : https://www.autochtones.gouv.qc.ca/publications_documentation/publications/forum-francais.pdf, consulté le 12 décembre 2016.

ASSEMBLÉE DES PREMIÈRES NATIONS QUÉBEC-LABRADOR – APNQL (2014). *Protocole de recherche des Premières Nations au Québec et au Labrador*, disponible à l'adresse suivante : www.apnql-afnql.com

AWASHISH, K. (2013). Économie sociale en contexte *autochtone* : La création d'une coopérative d'artisanat Atikamekw, Mémoire présenté à l'Université du Québec à Trois-Rivières, comme exigence partielle à la maîtrise en loisir, culture et tourisme, février 2013.

CENTRE DE COLLABORATION NATIONALE DE LA SANTÉ AUTOCHTONE – CCNSA (2009-2010). *Le développement économique : un déterminant social de la santé des Premières Nations, Inuits et Métis*, disponible à l'adresse suivante : http://nccah.netedit.info/docs/french%20fact%20sheets/social%20determinants%20fact%20sheets/1689_NCCAH_fs_economicdevelopment_FR_V2.pdf, consulté le 19 décembre 2016.

CENTRE NATIONAL POUR LA GOUVERNANCE DES PREMIÈRES NATIONS – CNGPN (2007). *Petite entreprise et entrepreneuriat des Premières Nations au Canada*, Papier de recherche pour Le Centre National Pour La Gouvernance des Premières Nations, disponible à l'adresse suivante : http://fngovernance.org/ncfng_research/warren_weir_fr.pdf, consulté le 13 décembre 2016.

COMMISSION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES PREMIÈRES NATIONS DU QUÉBEC ET DU LABRADOR – CDEPNQL (2013). *Les freins au développement économique des Premières Nations du Québec*, disponible à l'adresse suivante : <http://www.cdepnql.org/pdf/freins%20au%20developpement%20economie%20des%20PN.pdf>, consulté le 21 novembre 2016.

COMMISSION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DES PREMIÈRES NATIONS DU QUÉBEC ET DU LABRADOR – CSSSPNQL (2015). *Sur le sentier de l'économie sociale, Un outil de référence simplifié portant sur l'économie sociale*, disponible à l'adresse suivante : <http://cssspnql.com/docs/default-source/centre-de-documentation/cssspnql-brochure-fr-web.pdf?sfvrsn=2>, consulté le 18 novembre 2016.

COMMISSION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DES PREMIÈRES NATIONS DU QUÉBEC ET DU LABRADOR – CSSSPNQL (2016). *Répertoire des entreprises d'économie sociale*, document interne.

COMMISSION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DES PREMIÈRES NATIONS DU QUÉBEC ET DU LABRADOR – CSSSPNQL (2016a). *Concertier, Innover, Agir pour le renforcement de stratégies communautaires chez les Premières Nations au Québec*, Mémoire déposé au Secrétariat aux affaires autochtones, disponible à l'adresse suivante : [http://www.cssspnql.com/docs/default-source/centre-de-documentation/m%C3%A9moire-saa_2016-09-05_fr-\(1\).pdf?sfvrsn=2](http://www.cssspnql.com/docs/default-source/centre-de-documentation/m%C3%A9moire-saa_2016-09-05_fr-(1).pdf?sfvrsn=2), consulté le 22 décembre 2016.

COMMISSION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DES PREMIÈRES NATIONS DU QUÉBEC ET DU LABRADOR – CSSSPNQL (2017). *Enquête régionale sur la petite enfance, l'éducation et l'emploi chez les Premières Nations : Faits saillants sur l'emploi*, disponible à l'adresse suivante : http://www.cssspnql.com/docs/default-source/EREE-2014/faits_saillants_ereee_emploi_fra_web.pdf?sfvrsn=2, consulté le 7 mars 2018.

COMMISSION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DES PREMIÈRES NATIONS DU QUÉBEC ET DU LABRADOR – CSSSPNQL (2017a). *Enquête régionale sur la petite enfance, l'éducation et l'emploi chez les Premières Nations : Faits saillants sur l'éducation*, disponible à l'adresse suivante : http://www.cssspnql.com/docs/default-source/EREE-2014/faits_saillants_ereee_education_fra_web.pdf?sfvrsn=2, consulté le 7 mars 2018.

COMMISSION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DES PREMIÈRES NATIONS DU QUÉBEC ET DU LABRADOR – CSSSPNQL (2018). *Enquête régionale sur la santé des Premières Nations du Québec – 2015 : résultats préliminaires*.

COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE QUÉBEC (2009). *Mythes et réalités sur les peuples autochtones*, 2^e édition, Pierre Lepage, Direction de l'éducation et de la coopération, disponible à l'adresse suivante : <http://www.cdpcj.qc.ca/publications/Mythes-Realites.pdf>, consulté le 24 janvier 2017.

COMMISSION ROYALE SUR LES PEUPLES AUTOCHTONES (1996). *Un passé, un avenir*, volume 1, disponible à l'adresse suivante : <http://data2.archives.ca/e/e448/e011188231-01.pdf>, consulté le 7 mars 2018.

GÉLINAS, C. (2001). *Le lac Obedjiwan, un lieu de rassemblement autochtone traditionnel*, Histoire Québec, 7(1), 13-13, disponible au lien suivant : <https://www.erudit.org/fr/revues/hq/2001-v7-n1-hq1058065/11403ac.pdf>, consulté le 8 mars 2018.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2013). *Autochtones du Québec, Fonds d'initiatives autochtones II*, disponible à l'adresse suivante : <https://www.autochtones.gouv.qc.ca/programmes-aide/fia2/fia-II-web.pdf>, consulté le 17 janvier 2017.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2015). *Plan d'action gouvernemental en économie sociale 2015-2020*, disponible à l'adresse suivante : https://www.economie.gouv.qc.ca/fileadmin/contenu/publications/administratives/plans_action/plan_action_economie_sociale_2015-2020.pdf, consulté le 22 novembre 2016.

JAENEN C. J. (2015). *Relations entre les Autochtones et les Français*, tiré du site Web d'Encyclopédie canadienne, publié le 10/03/07 et mis à jour le 08/17/15, disponible à l'adresse suivante : <http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/relations-entre-les-autochtones-et-francais/>, consulté le 11 janvier 2016.

LANGÉVIN-TÉTRAULT, A. (2006). *Les Autochtones et l'économie sociale au Québec : un portrait exploratoire*, ARUC-ÉS, UQAM, septembre 2006.

NISKA (2013). *Inventory of Social Economy Businesses in Cree Communities of Eeyou Itschee & Profile of SEBs Training and Capacity Building Needs*, préparé par Chakda Yorn et Émanuèle Lapierre-Fortin pour le Cree Social Economy Regional Table (CSERT).

REGROUPEMENT DES CENTRES D'AMITIÉ AUTOCHTONE DU QUÉBEC – RCAAQ (2012). *Rapport annuel d'activités 2011-2012*, disponible à l'adresse suivante : http://www.rcaaq.info/images/stories/Rapport_annuel_RCAAQ_2011-2012.pdf, consulté le 12 décembre 2016.

SITES WEB CONSULTÉS

AFFAIRES AUTOCHTONES ET DU NORD CANADA – AANC : <https://www.aadnc-aandc.gc.ca/fra>

COMMISSION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES PREMIÈRES NATIONS DU QUÉBEC ET DU LABRADOR – CDEPNQL :
<http://www.cdepnql.org/>

CHANTIER DE L'ÉCONOMIE SOCIALE : <http://www.chantier.qc.ca/?module=document&uid=867>

ÉCONOMIE, SCIENCE ET INNOVATION : https://www.economie.gouv.qc.ca/accueil/?no_cache=1

LA TOUPIE : <http://www.toupie.org/Dictionnaire/Mutuelle.htm>

LÉGISQUÉBEC : <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cs/E-1.1.1>

STATISTIQUE CANADA : <http://www.statcan.gc.ca/fra/debut>

ANNEXE I – QUESTIONNAIRE LONG

PORTRAIT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE CHEZ LES PREMIÈRES NATIONS AU QUÉBEC QUESTIONS D'ADMISSIBILITÉ

PRÉSENTATION DU PROJET

La Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (CSSSPNQL) réalise un portrait de l'économie sociale chez les Premières Nations au Québec qui :

1. **Dressera un inventaire des entreprises d'économie sociale chez les Premières Nations au Québec.**
2. **Analysera les besoins, les défis et les facteurs clés de succès des entreprises d'économie sociale chez les Premières Nations au Québec.**
3. **Servira de point d'ancrage dans l'établissement de pistes d'actions qui permettront d'accroître la contribution du secteur de l'économie sociale au développement économique et social des Premières Nations.**

Ce portrait s'inscrit dans la foulée de la mise en œuvre du Plan directeur de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec 2007-2017 et du Plan d'action de la Table de concertation régionale d'économie sociale des Premières Nations au Québec, coordonnée par la CSSSPNQL.

CONSENTEMENT À PARTICIPER À L'ÉTUDE

Votre participation est libre et volontaire. Vos réponses seront traitées de manière confidentielle.

Nous vous invitons à répondre à toutes les questions du mieux que vous le pouvez. Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses; c'est votre point de vue qui nous intéresse.

Si vous avez des questions à propos de ce questionnaire, n'hésitez pas à communiquer avec Chantal Cholette, chercheuse de Convergence, coopérative d'expertes-conseils, par téléphone, au 819-643-2992, poste 31, ou par courriel, à chantal@convergence.coop.

- J'accepte de participer à cette recherche → *Passez à la section « Qui peut répondre à ce questionnaire? »***
- Je refuse de participer à cette recherche → *Merci de votre temps et bon succès dans vos projets.***

QUI PEUT RÉPONDRE À CE QUESTIONNAIRE?

L'enquête s'adresse à un ou à des représentants (de la direction ou autre) d'entreprises, d'organismes et d'initiatives d'économie sociale des Premières Nations établies au Québec, que ce soit dans une communauté ou en milieu urbain.

Deux autres critères déterminent si votre entreprise, organisme ou initiative est admissible à répondre à ce questionnaire d'enquête :

1. **Son lien d'appartenance à l'économie sociale.**
2. **Son statut d'entreprise.**

Les réponses aux questions suivantes permettront de déterminer rapidement si votre entreprise, organisme ou initiative est admissible à cette enquête.

Veillez indiquer si votre entreprise, organisme ou initiative a adopté les principes et les règles de fonctionnement suivants :

1. L'entreprise, l'organisme ou l'initiative a pour principal objectif de produire des biens et des services utiles à ses membres ou à la collectivité (le bien commun) :

- Oui
- Non
- Ne sais pas

2. L'entreprise, l'organisme ou l'initiative a une autonomie de gestion; elle gère les objectifs, les normes et les buts établis par les membres (l'autonomie de gestion) :

- Oui
- Non
- Ne sais pas

3. L'entreprise, l'organisme ou l'initiative intègre dans ses statuts et ses façons de faire un processus de décision démocratique impliquant les usagers et les travailleurs (la démocratie) :

- Oui
- Non
- Ne sais pas

4. L'entreprise, l'organisme ou l'initiative met en priorité l'accroissement du bien-être collectif et l'amélioration des conditions de travail plutôt que l'accumulation d'argent dans la répartition de ses surplus et de ses revenus (la primauté de la personne sur le capital) :

- Oui
- Non
- Ne sais pas

5. L'entreprise, l'organisme ou l'initiative offre, de façon régulière, au moins un service ou un produit pour lequel les clients, les usagers et les consommateurs doivent payer (avec de l'argent ou au moyen d'un échange) :

- Oui
- Non
- Ne sais pas

6. L'entreprise, l'organisme ou l'initiative est inscrit au Registre des entreprises du Québec :

- Oui
- Non → **Passez au questionnaire des entreprises émergentes ou informelles inclus dans la trousse ou allez à l'adresse Internet suivante : https://fr.surveymonkey.com/r/ESPN_court_fr**

7. L'entreprise, l'organisme ou l'initiative est inscrit au Registre des entreprises du Québec en tant que :

a) Organisme à but non lucratif (OBNL) :

- Oui → **Passez à la section 1 du questionnaire intégral**
- Non

b) Coopérative :

- Oui → **Passez à la section 1 du questionnaire intégral**
- Non

c) Entreprise privée :

- Oui → **Désolé, votre entreprise ou votre organisme ne correspond pas au profil de participation recherché. Nous vous remercions de votre intérêt et espérons que vous continuerez à soutenir l'économie sociale chez les Premières Nations.**

SECTION 1 : IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Pour remplir ce questionnaire, il est préférable d'avoir en main une calculatrice et vos états financiers. Nous avons choisi d'employer le terme « entreprise » dans le questionnaire afin d'alléger le texte. Les OBNL ayant un volet marchand sont inclus dans ce terme.

1. À quelle nation s'identifie votre entreprise ? (Cochez toutes les réponses applicables.)

- Abénakise
- Algonquine
- Atikamekw
- Crie
- Huronne-wendat
- Innue
- Malécite
- Micmaque
- Mohawk
- Naskapie

2. Sur quels territoires administratifs au Québec votre entreprise est-elle active ? (Cochez toutes les réponses applicables.)

- Abitibi-Témiscamingue
- Bas-Saint-Laurent
- Capitale-Nationale
- Centre-du-Québec
- Chaudière-Appalaches
- Côte-Nord
- Estrie
- Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
- Lanaudière
- Laurentides
- Laval
- Mauricie
- Montérégie
- Montréal
- Nord-du-Québec
- Outaouais
- Saguenay-Lac-Saint-Jean

La question 3 vise à vérifier l'information afin de mettre à jour le répertoire des entreprises d'économie sociale.

3. Coordonnées de l'entreprise :

a) Nom de l'entreprise :

b) Adresse du siège social :

c) Succursale :

d) Communauté ou ville :

e) Code postal :

f) Numéro de téléphone :

g) Numéro de télécopieur :

h) Courriel général :

i) Site Web :

j) Page Facebook :

k) Autre réseau social (p. ex. : Twitter) :

l) Adresse d'exploitation (si différente de l'adresse du siège social) :

m) Communauté ou ville d'exploitation (si différente de l'adresse du siège social) :

n) Code postal d'exploitation (si différente de l'adresse du siège social) :

N.B. Les renseignements recueillis à partir de ce point seront traités de façon anonyme.

4. Renseignements sur la personne ayant répondu au questionnaire (ou coordonnées d'une personne avec qui nous pouvons communiquer si nous avons besoin d'information) :

Votre nom :

Votre titre ou poste :

Votre adresse de courriel :

Depuis combien de temps travaillez-vous pour cette entreprise ? _____ années **OU** : _____ mois (si moins d'un an)

Depuis combien de temps occupez-vous votre poste actuel ? _____ années **OU** : _____ mois (si moins d'un an)

SECTION 2 : DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE

5. Quel est le statut légal de votre entreprise ?

- OBNL
- Coopérative de solidarité
- Coopérative de travail
- Coopérative de consommation
- Coopérative de production
- Coopérative de travailleurs actionnaires
- Autre, veuillez préciser :

Les question 6, 7 et 8 visent à déterminer si votre entreprise détient des certifications. La certification est une reconnaissance par une organisation indépendante de la qualité de produits, de processus et de services d'une entreprise ou d'un organisme dans un domaine donné en fonction de normes et de réglementations.

6. Votre entreprise détient-elle la certification du Bureau de normalisation du Québec (BNQ) ?

- Oui, veuillez préciser :

Le secteur : _____

Le type de certification : _____

- Non
- Ne sais pas

7. Votre entreprise détient-elle la certification de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) ?

Oui, veuillez préciser :

Le secteur : _____

Le type de certification : _____

Non

Ne sais pas

8. Votre entreprise détient-elle d'autres certifications ?

Oui, veuillez préciser :

Le secteur : _____

Le type de certification : _____

Non

Ne sais pas

9. Quel est le principal secteur d'activité dans lequel votre entreprise intervient ? (Cochez un seul secteur.)

Agroalimentaire

Arts et culture

Commerce de détail

Environnement

Financement

Habitation

Loisirs et sports

Tourisme

Manufacturier

Médias et communications

Ressources naturelles

Santé

Services sociaux

Services aux entreprises

Services aux personnes (ce secteur comprend les services à la petite enfance et les CPE)

Infrastructure collective

Technologies de l'information et des communications

Transport

Autre, veuillez préciser : _____

Ne sais pas [*Passez à la question 11*]

10. Quelle est l'activité principale liée au secteur d'activité de votre entreprise ?

11. Quelle est la portée des activités de votre entreprise?

	Locale (Dans une seule communauté)	Régionale (Dans une seule région administrative au Québec)	Provinciale (Dans plus d'une région administrative au Québec)	Pancanadienne	Internationale	Ne s'applique pas	Ne sait pas
Auprès d'une seule nation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Auprès de plusieurs nations	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

12. Quel(s) type(s) de partenariat(s) votre entreprise a-t-elle établi ou prévoit-elle établir ?

- Partenariats dans la communauté
- Partenariats dans la région administrative
- Autres, veuillez préciser : _____
- L'entreprise n'a pas établi de partenariats
- Ne sais pas

13. Votre entreprise fait-elle partie de regroupements, d'associations ou de réseaux ?

- Oui, veuillez inscrire le ou les noms :

- Non
- Ne sais pas

14. Veuillez préciser l'année de création de l'entreprise ou du volet marchand de votre organisme (un « volet marchand », c'est de faire la vente de biens ou de services) :

Si vous répondez à ce questionnaire à titre :

De coopérative : en quelle année votre coopérative a-t-elle été enregistrée ? _____

D'OBNL : en quelle année votre organisme a-t-il créé un volet marchand ? _____

15. L'entreprise a-t-elle été fondée par une majorité de personnes des Premières Nations ?

- Oui
 Non
 Ne sais pas

16. Quelles sont les trois raisons principales qui ont motivé la constitution de votre entreprise ?

(Nommez la raison la plus importante en cochant « 1^{re} raison » et ainsi de suite, jusqu'à « 3^e raison ».)

	1 ^{re} raison	2 ^e raison	3 ^e raison
Répondre à un besoin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Possibilité de financement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Création d'emplois	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fusion d'organismes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Intérêt commun entre les personnes actives dans l'initiative	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Liens familiaux entre les personnes actives dans l'initiative	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Souhait de partager et de préserver des savoirs traditionnels	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres raisons, veuillez préciser :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ne sais pas	<input type="checkbox"/>		

17. Si « répondre à un besoin » était une des trois raisons principales qui ont motivé la constitution de votre entreprise, veuillez préciser à quel besoin principal répond votre entreprise :

18. Votre entreprise contribue-t-elle à préserver ou à promouvoir une langue ou une culture des Premières Nations ?

- Oui
 Non
 Ne sais pas

19. Veuillez identifier le type de services d'accompagnement auxquels votre entreprise a bénéficié :

- À l'étape de la création / démarrage de l'entreprise
 Pour le maintien / la consolidation de l'entreprise
 Pour surmonter des difficultés au sein de l'entreprise
 Dans la croissance / l'expansion de l'entreprise
 Pour assurer la succession (passage de l'entreprise en contexte de relève) de l'entreprise
 Notre entreprise n'a pas bénéficié de services d'accompagnement [*Passez à la question 21*]
 Ne sais pas [*Passez à la question 21*]

20. Les services d'accompagnement étaient offerts par quel organisme ou quelle entreprise ou institution ?

21. Combien de points de services votre entreprise compte-t-elle ? _____

22. Au cours du dernier exercice financier, combien de clients ou d'utilisateurs (individus et/ou organisations) votre entreprise a-t-elle desservis ? (Si vous n'êtes pas certain, estimez au meilleur de vos connaissances.) _____

Les quatre questions suivantes visent à déterminer le profil de votre clientèle.

23. Quelle est l'appartenance culturelle de votre clientèle ? Veuillez indiquer le pourcentage (%) de votre clientèle selon les catégories suivantes :

a) Individus ou organisations des Premières Nations : _____ %

b) Individus ou organisations allochtones : _____ %

24. Votre clientèle est-elle constituée d'individus ?

Oui, veuillez préciser quelle proportion (%) de votre clientèle est constituée d'individus : _____ %

Non [Passez à la question 26]

25. Parmi ces individus, quelle proportion (%) d'entre eux ont les caractéristiques suivantes :

	Inscrire la proportion (%)
Population en général (sans caractéristiques particulières)	
Familles ou couples	
Personnes ayant des caractéristiques particulières, veuillez préciser les caractéristiques et la proportion :	
Caractéristique 1 :	
Caractéristique 2 :	
Caractéristique 3 :	

26. Votre clientèle est-elle constituée d'organismes ?

Oui, veuillez préciser quelle proportion (%) de votre clientèle est constituée d'organismes : _____ %

Non [Passez à la question 28]

27. Parmi ces organisations, quelle proportion (%) d'entre elles ont les caractéristiques suivantes :

	Inscrire la proportion (%)
Société d'État	
Entreprises privées	
Organismes communautaires	
Établissements publics	
Coopératives	
Producteurs indépendants ou artisans	
Autres, veuillez préciser les caractéristiques et la proportion :	
Caractéristique 1 :	
Caractéristique 2 :	
Caractéristique 3 :	

28. Existe-t-il, dans votre milieu, d'autres entreprises ou organisations offrant le même type de produits ou de services que vous ?

- Oui, veuillez préciser combien : _____
- Non
- Ne sais pas

SECTION 3 : RESSOURCES HUMAINES

29. Au dernier exercice financier, quel était le nombre d'employés rémunérés dans votre entreprise :

(Inscrivez le nombre; inscrivez « 0 » (zéro) si aucun.)

	Inscrire le nombre d'employés rémunérés
Occupant un poste à temps plein	
Occupant un poste à temps partiel	
Occupant un poste saisonnier	

30. Au dernier exercice financier, votre entreprise a-t-elle embauché des personnes dans le cadre de programmes d'employabilité ?

- Oui, veuillez préciser le nom du programme : _____
- Non [Passez à la question 32]
- Ne sais pas [Passez à la question 32]

31. Veuillez inscrire le nombre de personnes embauchées dans le cadre de programmes d'employabilité selon le sexe :

	Inscrire le nombre d'employé.es
Femmes	
Hommes	

32. Combien de membres de votre personnel correspondent aux caractéristiques suivantes :

(Inscrivez « 0 » (zéro) si aucun. Si vous n'êtes pas certain, estimez au meilleur de votre connaissance.)

Caractéristiques	Inscrire le nombre à chacune des caractéristique
Premières Nations	
Allochtones	
Ayant une incapacité physique, motrice ou intellectuelle	
Âgés de 15 à 34 ans	
Âgés de 35 ans à 49 ans	
Âgés de 50 ans et plus	

33. Veuillez préciser combien d'employés de votre entreprise possèdent : (Inscrivez le nombre à chaque catégorie. Inscrivez « 0 » (zéro) si aucun. Si vous n'êtes pas certain, estimez au meilleur de votre connaissance.)

	Inscrire le nombre d'employés à chaque catégorie.
Un diplôme universitaire	
Un diplôme collégial	
Un diplôme d'études secondaires ou professionnelles	
Un niveau d'éducation inférieur au secondaire	

34. Au moment de leur embauche, ***et sans tenir compte des postes financés dans le cadre de programmes d'insertion***, un ou plusieurs de vos employés étaient-ils éloignés du marché du travail (sans salaire) ?

- Oui, veuillez préciser le nombre d'employés qui étaient dans cette situation : _____
- Non
- Ne sais pas

35. Au moment de leur embauche, ***et sans tenir compte des postes financés dans le cadre de programmes d'insertion***, un ou plusieurs de vos employés étaient-ils bénéficiaires de l'aide sociale ?

- Oui, veuillez préciser le nombre d'employés qui étaient dans cette situation : _____
- Non
- Ne sais pas

36. Au moment de leur embauche, et sans tenir compte des postes financés dans le cadre de programmes d'insertion, un ou plusieurs de vos employés étaient-ils au chômage ?

- Oui, veuillez préciser le nombre d'employés qui étaient dans cette situation : _____
- Non
- Ne sais pas

37. Votre entreprise envisage-t-elle la création de nouveaux emplois au cours du prochain exercice financier (nous faisons référence à des emplois réguliers ou à des postes-cadres en excluant les emplois sous des programmes de financement) ?

- Oui, veuillez préciser le nombre de postes : _____
- Non
- Ne sais pas

38. Votre entreprise s'est-elle dotée d'outils de gestion de ressources humaines tels que :

	Oui	Non	Ne sais pas
Une politique sur les conditions de travail ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Une politique salariale?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

39. Veuillez indiquer quels sont les avantages sociaux dont bénéficie votre personnel rémunéré :

- Aucun
- Assurance collective
- Régime collectif de retraite
- Horaire flexible
- Réduction volontaire du temps de travail (pour notamment encourager les travailleurs âgés à conserver leur emploi, tout en disposant de plus de temps libre à consacrer à d'autres activités. Comme mesure de flexibilité, la réduction des heures de travail n'implique pas nécessairement le statut permanent d'employé à temps partiel.)
- Vacances bonifiées en temps ou en argent
- Congés de maladie payés
- Congés payés pour obligations familiales ou congés parentaux
- Congés payés pour affaires personnelles
- Autres avantages, veuillez préciser : _____
- Ne sais pas

40. Veuillez indiquer les mécanismes de représentation des employés au sein de votre entreprise :

- Droit de vote à l'assemblée générale
- Droit de vote au conseil d'administration
- Syndicat
- Comité paritaire, où se trouvent des membres de la direction
- Comité ou instance composé uniquement d'employés
- Autre mécanisme, **veuillez préciser :** _____
- Il n'y a aucun mécanisme de représentation des employés dans notre entreprise
- Ne sais pas

41. Votre entreprise profite-t-elle de la participation ou de l'appui de bénévoles (autres que les membres du conseil d'administration) ?

- Oui
- Non [*Passez à la question 43*]
- Ne sais pas [*Passez à la question 43*]

42. Veuillez préciser le nombre de bénévoles selon le sexe :

	Aucun	Moins de 5	De 5 à 9	De 10 à 19	De 20 à 29	De 30 à 39	De 40 à 49	50 et plus
Nombre de femmes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nombre d'hommes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

43. Votre entreprise a-t-elle un programme de formation et de soutien pour ses ressources humaines ?

- Oui
- Non [*Passez à la question 46*]
- Ne sais pas [*Passez à la question 46*]

44. Quel était le budget réservé à la formation au cours du dernier exercice financier ? (Si vous n'êtes pas certain, estimez au meilleur de votre connaissance.) _____ \$

45. Précisez l'auditoire visé par la formation :

- Direction
- Personnel de production
- Personnel de bureau (réception, comptabilité)
- Administrateurs du conseil d'administration
- Bénévoles
- Autre(s) auditoire(s), **veuillez préciser :** _____

46. Quels sont les thèmes de formation ou de renforcement des capacités qui répondraient le mieux aux besoins des ressources humaines de votre entreprise ?

- Aspects juridiques
- Communications
- Culture et valeurs des Premières Nations
- Développement durable
- Fonctionnement démocratique / gouvernance
- Formation technique liée à la production
- Gestion du changement
- Gestion des ressources humaines
- Gestion du stress
- Gestion financière
- Histoire de la coopération
- Mobilisation des équipes
- Planification stratégique
- Secourisme en milieu de travail
- Technologies de l'information
- Autre(s) thème(s), **veuillez préciser** : _____
- Ne sais pas

SECTION 4 : VIE DÉMOCRATIQUE

47. Combien de membres compte votre entreprise ?

	<i>Inscrire le nombre de membres</i>
Membres individuels, Premières Nations	
Membres individuels allochtones	
Organisations membres, Premières Nations	
Organisations membres, allochtones	
Autres, précisez le nombre et le type de membres :	
Type de membres 1 :	
Type de membres 2 :	
Type de membres 3 :	

48. Combien de personnes ont siégé au conseil d'administration de votre entreprise au cours du dernier exercice financier ? (Inscrivez le nombre à chacune des catégories. Inscrivez « 0 » (zéro) si aucune. Si vous n'êtes pas certain, estimez au meilleur de votre connaissance.)

	Inscrire le nombre
Femmes, Premières Nations	
Femmes, allochtones	
Hommes, Premières Nations	
Hommes, allochtones	

49. Quels outils de planification votre entreprise utilise-t-elle ?

- Plan d'action annuel
- Plan stratégique à moyen ou à long terme (triennal, quinquennal)
- Plan de communication
- Autres outils de planification, **veuillez préciser** : _____
- Aucun outil de planification
- Ne sais pas

50. Votre entreprise a-t-elle un plan d'affaires ?

- Oui [*Passez à la question 52*]
- Non
- Ne sais pas [*Passez à la question 52*]

51. Veuillez préciser les raisons pour lesquelles votre entreprise n'a pas de plan d'affaires :

- Nous ne pensons pas que c'est un besoin
- Personne n'a le temps de le faire
- Personne n'est qualifié pour le faire
- Nous n'avons pas les ressources pour embaucher quelqu'un pour le faire
- Un autre type de plan est en vigueur (par exemple : plan stratégique triennal ou quinquennal)
- Autres raisons, **veuillez préciser** : _____

52. Veuillez indiquer le nombre de réunions tenues au cours du dernier exercice financier : (Inscrivez le nombre à chacune des catégories. Inscrivez « 0 » (zéro) si aucune. Si vous n'êtes pas certain, estimez au meilleur de votre connaissance.)

	Nombre de réunions tenues
Conseil d'administration	
Assemblée générale des membres (y compris les assemblées extraordinaires)	
Comité de direction (comité exécutif, comité de coordination)	
Divers comités internes (par exemple : comité de financement, de communication, etc.)	

SECTION 5 : RESSOURCES FINANCIÈRES

53. Quel était le total des revenus de votre entreprise au dernier exercice financier ?

- Moins de 25 000 \$
 De 25 000 \$ à 49 999 \$
 De 50 000 \$ à 74 999 \$
 De 75 000 \$ à 99 999 \$
 De 100 000 \$ à 199 999 \$
 De 200 000 \$ à 399 999 \$
 De 400 000 \$ à 599 999 \$
 De 600 000 \$ à 799 999 \$
 De 800 000 \$ à 999 999 \$
 1 000 000 \$ et plus

54. Quelles étaient les sources de revenus de votre entreprise au dernier exercice financier : (Veuillez inscrire le pourcentage (%) relatif en fonction des différentes sources de revenu au cours du dernier exercice financier. Inscrivez « 0 » (zéro) si aucun. Si vous n'êtes pas certain, estimez au meilleur de votre connaissance.)

	Pourcentage relatif en fonction des différentes sources de revenus au cours du dernier exercice financier
Subventions (par « subvention », on entend un montant reçu d'un palier de gouvernement pour financer le fonctionnement de base de l'entreprise ou pour réaliser un projet précis)	%
Conseil de bande	%
Vente de biens et de services (revenus autonomes)	%
Cotisation des membres	%
Dons et commandites	%
Intérêts	%
Autres sources de revenus, veuillez préciser :	%

55. Votre entreprise a terminé son dernier exercice financier avec :

- Un excédent ou un surplus significatif
 Un excédent ou un surplus non significatif
 Un déficit significatif
 Un déficit non significatif
 Ne sais pas

56. En cas d'imprévu important, votre entreprise a-t-elle des ressources qui lui permettraient de continuer ses opérations (par exemple : une réserve, des biens immobiliers, etc.) ?

- Oui, veuillez préciser la période de temps que l'entreprise pourrait tenir le coup : _____
- Non
- Ne sais pas

57. Depuis le démarrage de votre entreprise, avez-vous reçu du financement provenant des outils financiers mis en place pour les entreprises d'économie sociale ?

- Oui
- Non [Passez à la question 59]
- Ne sais pas [Passez à la question 59]

58. Veuillez préciser les montants que votre entreprise a reçus des outils d'appui financier mis en place pour les entreprises d'économie sociale : (Inscrivez le nombre à chacune des outils. Inscrivez « 0 » (zéro) si aucun. Si vous n'êtes pas certain, estimez au meilleur de votre connaissance.)

Sources d'appui financier	Préciser le montant
Conseil de bande	\$
Fonds d'initiatives autochtones (FIA)	\$
Fiducie du Chantier d'économie sociale	\$
Filaction	\$
Investissement Québec	\$
Réseau d'investissement social du Québec (RISQ)	\$

59. Votre entreprise s'est-elle dotée d'une politique de gestion financière ?

- Oui
- Non
- Ne sais pas

60. Quels sont les plus grands défis rencontrés par votre entreprise ?

61. À votre avis, votre entreprise a-t-elle un impact social, culturel ou économique positif sur les personnes qui en bénéficient ou sur votre communauté ?

- Oui, veuillez décrire : _____
- Non
- Ne sais pas

62. Avez-vous des commentaires à nous transmettre ?

Oui, veuillez décrire : _____

Non

63. Accepteriez-vous de participer à une entrevue téléphonique afin d'enrichir l'information fournie dans ce questionnaire ?

Oui, veuillez inscrire :

Votre nom :	
Le nom de votre entreprise :	
Votre numéro de téléphone :	

Non

Vous avez terminé de répondre au questionnaire.

Veuillez retourner le questionnaire complété d'ici le 30 juin 2017 par poste aux coordonnées suivantes :

Portrait de l'économie sociale chez les Premières Nations au Québec

À l'attention de : Chantal Cholette

75, rue Eddy, Gatineau (Québec) J8X 2W1

Vous pouvez également retourner le questionnaire rempli par télécopieur au : 819.643.2887

Nous vous remercions chaleureusement de votre participation à cette importante étude.

ANNEXE II – QUESTIONNAIRE COURT

PORTRAIT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE CHEZ LES PREMIÈRES NATIONS AU QUÉBEC 2017 QUESTIONNAIRE EN LIGNE : INITIATIVES INFORMELLES

SECTION 1 : IDENTIFICATION DE L'INITIATIVE

Nous avons choisi d'utiliser le terme « initiative » dans le questionnaire afin d'alléger le texte. Ce terme désigne toute activité informelle où il y a vente ou échange de biens ou de services entre des individus ou des groupes d'individus dans l'esprit d'améliorer la qualité de vie ou le bien-être des personnes qui bénéficient des produits ou des services.

1. À quelle nation s'identifie votre initiative ? (Cochez toutes les réponses applicables.)

- Abénakise
- Algonquine
- Atikamekw
- Crie
- Huronne-wendat
- Innue
- Malécite
- Micmaque
- Mohawk
- Naskapie

2. Sur quels territoires administratifs au Québec votre initiative est-elle active ?
(Cochez toutes les réponses applicables.)

- Abitibi-Témiscamingue
- Bas-Saint-Laurent
- Capitale-Nationale
- Centre-du-Québec
- Chaudière-Appalaches
- Côte-Nord
- Estrie
- Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
- Lanaudière
- Laurentides
- Laval
- Mauricie

- Montérégie
- Montréal
- Nord-du-Québec
- Outaouais
- Saguenay-Lac-Saint-Jean

La question 3 vise à vérifier l'information afin de mettre à jour le répertoire des initiatives d'économie sociale.

3. Les coordonnées de votre initiative :

a) Nom de l'initiative (ou du projet), s'il y a lieu :

b) Nom de la personne responsable de l'initiative :

c) Adresse de la personne responsable de l'initiative :

d) Communauté ou ville :

e) Code postal :

f) Numéro de téléphone :

g) Numéro de télécopieur, s'il y a lieu :

h) Courriel :

i) Site Web, s'il y a lieu :

j) Page Facebook, s'il y a lieu :

k) Autre réseau social (p. ex. : Twitter), s'il y a lieu :

N.B. Les renseignements recueillis à partir de ce point seront traités de façon anonyme.

SECTION 2 : DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

4. Quel est le principal secteur d'activité dans lequel votre initiative intervient ? (Cochez un seul secteur.)

- Agroalimentaire
- Arts et culture
- Commerce de détail
- Environnement
- Financement
- Habitation
- Loisirs et sports
- Tourisme
- Manufacturier
- Médias et communications
- Ressources naturelles
- Santé

- Services sociaux
- Services aux entreprises
- Services aux personnes (ce secteur comprend les services à la petite enfance et les CPE)
- Infrastructure collective
- Technologies de l'information et des communications
- Transport
- Autre, veuillez préciser : _____
- Ne sais pas [*Passez à la question 6*]

5. Quelle est l'activité principale liée au secteur d'activité de votre initiative ?

6. Quels produits ou services votre initiative offre-t-elle? (Veuillez décrire.)

7. Quelle est la portée des activités de votre initiative ?

	Locale (dans une seule communauté)	Régionale (dans une seule région administrative au Québec)	Provinciale (dans plus d'une région administrative au Québec)	Pancanadienne	Internationale	Ne s'applique pas	Ne sait pas
Auprès d'une seule nation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Auprès de plusieurs nations	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

8. Depuis quand votre initiative existe-t-elle? (Précisez l'année.) _____

9. Combien de personnes sont des employées dans l'initiative selon les catégories suivantes ? (Inscrivez le nombre à chacune des catégories. Inscrivez « 0 » (zéro) si aucune. Si vous n'êtes pas certain, estimez au meilleur de votre connaissance.)

	Inscrire le nombre
Femmes, Premières Nations	
Femmes, allochtones	
Hommes, Premières Nations	
Hommes, allochtones	

10. Combien de personnes sont des bénévoles dans l'initiative selon les catégories suivantes ? (Inscrivez le nombre à chacune des catégories. Inscrivez « 0 » (zéro) si aucune. Si vous n'êtes pas certain, estimez au meilleur de votre connaissance.)

	Inscrire le nombre
Femmes, Premières Nations	
Femmes, allochtones	
Hommes, Premières Nations	
Hommes, allochtones	

11. Quelles sont les trois raisons principales qui ont motivé la création de votre initiative ? Nommez la raison la plus importante en cochant « 1^{re} raison » et ainsi de suite, jusqu'à « 3^e raison ».

	1 ^{re} raison	2 ^e raison	3 ^e raison
Répondre à un besoin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Intérêt commun entre les personnes actives dans l'initiative	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Liens familiaux entre les personnes actives dans l'initiative	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Souhait de partager et de préserver des savoirs traditionnels	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Création d'emplois	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres raisons, veuillez préciser :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ne sais pas	<input type="checkbox"/>		

12. Si « répondre à un besoin » était une des trois raisons principales qui ont motivé la constitution de votre initiative, veuillez préciser à quel besoin principal répond votre initiative :

13. Votre initiative contribue-t-elle à préserver ou à promouvoir une langue ou une culture des Premières Nations

- Oui
 Non
 Ne sais pas

14. Veuillez identifier le type de services d'accompagnement auxquels votre initiative a bénéficié :

- À l'étape de la création / démarrage de l'initiative
 Pour le maintien / la consolidation de l'initiative
 Pour surmonter des difficultés au sein de l'initiative
 Dans la croissance / l'expansion de l'initiative
 Pour assurer la succession (passage de l'initiative en contexte de relève) de l'initiative
 Notre initiative n'a pas bénéficié de services d'accompagnement [Allez à la question 16]
 Ne sais pas [Allez à la question 16]

15. Les services d'accompagnement étaient offerts par quel organisme ou quelle entreprise ou institution ?

16. Au cours de la dernière année, combien de personnes votre initiative a-t-elle desservies ? (Inscrivez le nombre à chaque catégorie. Inscrivez « 0 » (zéro) si aucune. Si vous n'êtes pas certain, estimez au meilleur de votre connaissance.)

a) Nombre de personnes vivant dans votre communauté :

b) Nombre de personnes vivant ailleurs que dans votre communauté :

17. Les personnes actives dans votre initiative ont-elles des besoins de formation, de soutien ou d'accompagnement ?

Oui

Non [Passez à la question 19]

Ne sais pas [Passez à la question 19]

18. Quels sont les thèmes de formation ou de renforcement des capacités qui répondraient le mieux aux besoins des ressources humaines de votre initiative ?

Aspects juridiques

Communications

Culture et valeurs des Premières Nations

Développement durable

Fonctionnement démocratique / gouvernance

Formation technique liée à la production

Gestion du changement

Gestion des ressources humaines

Gestion du stress

Gestion financière

Histoire de la coopération

Mobilisation des équipes

Planification stratégique

Secourisme en milieu de travail

Technologies de l'information

Autres thèmes, précisez : _____

Ne sais pas

19. Quels sont les plus grands défis que vous rencontrez dans votre initiative ?

20. À votre avis, votre initiative a-t-elle un impact social, culturel ou économique positif sur les personnes qui en bénéficient ou sur votre communauté ?

Oui, veuillez décrire : _____

Non

Ne sais pas

21. Avez-vous des commentaires à nous transmettre ?

Oui, veuillez décrire : _____

Non

Vous avez terminé de répondre au questionnaire.

Veuillez retourner le questionnaire complété d'ici le 30 juin 2017 par poste aux coordonnées suivantes :

Portrait de l'économie sociale chez les Premières Nations au Québec

À l'attention de : Chantal Cholette

75, rue Eddy, Gatineau (Québec) J8X 2W1

Vous pouvez également retourner le questionnaire rempli par télécopieur au : 819.643.2887

Nous vous remercions chaleureusement de votre participation à cette importante étude.

ANNEXE III – CONSENTEMENT COMMUNAUTAIRE

Wendake, le 17 janvier 2017

[Destinataire]

OBJET :
INVITATION À PARTICIPER AU PORTRAIT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE CHEZ LES PREMIÈRES NATIONS AU QUÉBEC

[Nom],

Dans le cadre de ses mandats, la Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (CSSSPNQL) souhaite vous informer qu'elle réalisera un portrait de l'économie sociale chez les Premières Nations au Québec. Cette activité découle du Plan directeur sur la santé et les services sociaux 2007-2017, de la Stratégie de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale des Premières Nations, en plus d'être complémentaire au Plan d'action en économie sociale 2015-2020 du gouvernement du Québec.

Ce projet consiste à dresser un portrait descriptif de l'économie sociale. Un tel portrait n'a jamais été réalisé spécifiquement chez les Premières Nations. Peu de travaux ont été effectués sur ce modèle de développement au sein même des communautés. L'objectif de ce portrait consiste en l'inventaire des entreprises d'économie sociale et l'identification des pistes d'action qui permettront d'accroître la contribution de ce secteur au développement économique et social des Premières Nations.

La réalisation d'un tel portrait s'inscrit comme un outil d'information et d'analyse de ce secteur et comme un moyen d'atteindre les résultats visés en matière d'économie sociale. Cet outil permettra notamment de promouvoir l'économie sociale et de sensibiliser les communautés et les acteurs désignés pour le développement d'un modèle afin d'« entreprendre autrement ». De plus, le portrait permettra de documenter les besoins et ainsi déterminer les priorités pour assurer le développement de l'économie sociale.

Il est important de mentionner que, dans le cadre de la Table de concertation régionale en économie sociale des Premières Nations, la CSSSPNQL travaille en étroite collaboration avec la Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador (CDEPNQL).

Pour ce faire, une collecte d'information sera réalisée à l'hiver 2017 et c'est avec plaisir que nous vous invitons à y participer.

Objectifs du projet

Ce portrait permettra de :

- ▶ définir un cadre conceptuel en économie sociale spécifique aux Premières Nations au Québec;
- ▶ faire l'inventaire et dresser un portrait descriptif des entreprises d'économie sociale chez les Premières Nations au Québec.

Collecte d'information

Afin de recueillir l'information nécessaire à la documentation du portrait, diverses stratégies seront employées. Dans un premier temps, la CSSSPNQL a effectué une revue des écrits afin de prendre connaissance des recherches réalisées en la matière.

Dans un deuxième temps, une collecte d'information sera réalisée auprès de personnes-ressources concernées par le développement économique et social. Chacune des étapes de la collecte sera planifiée afin de minimiser le temps que les participants devront y consacrer. Les données seront ainsi recueillies de janvier à mars 2017.

Éthique de la recherche et confidentialité des données

Ce projet est réalisé dans le respect du Protocole de recherche des Premières Nations au Québec et au Labrador (APNQL, 2014) et des principes de propriété, contrôle, accès et possession (PCAPR) des données par les Premières Nations. Les informations recueillies dans le cadre de ce projet seront traitées de façon confidentielle. En aucun cas, les propos compris dans le rapport final ne permettront d'identifier les entreprises d'économie sociale.

Rapport régional

Le rapport présentant les résultats issus de ce portrait sera validé auprès des communautés et organisations des Premières Nations participantes.

Nous sollicitons votre consentement afin que votre communauté ou organisation participe à ce projet. Pour ce faire, nous vous demandons de **remplir et de nous acheminer le formulaire de consentement ci-joint avant le 31 janvier 2017**.

Si vous désirez de plus amples renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec Patricia Montambault, au 418-842-1540, poste 2508, ou à pmontambault@cssspnql.com.

Marjolaine Sioui

Directrice générale

c. c. M^{me} Rosalie Sioui, gestionnaire par intérim du développement social – CSSSPNQL

M. Mickel Robertson, directeur général, CDEPNQL

CONSENTEMENT

INVITATION À PARTICIPER AU PORTRAIT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE CHEZ LES PREMIÈRES NATIONS AU QUÉBEC

Veillez remplir cette section

Par la présente, je consens à ce que mon entreprise, _____, participe au portrait des
(Indiquez le nom de votre entreprise)
entreprises d'économie sociale des Premières Nations au Québec.

Signature

Chef

Date

Merci de retourner la **copie originale remplie** par la poste, à l'attention de :

Patricia Montambault
CSSSPNQL
250, place Chef-Michel-Laveau, bureau 102
Wendake (QC), G0A 4V0

ANNEXE IV – CONSENTEMENT INDIVIDUEL

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT PORTRAIT DES ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE DES PREMIÈRES NATIONS DU QUÉBEC ET DU LABRADOR

Avant d'accepter de participer à cette recherche, veuillez prendre le temps de lire et de comprendre les renseignements qui suivent. Ce document explique la finalité et les objectifs de la recherche, ses procédures, ses avantages, ses risques et ses inconvénients. Vous êtes invité à poser à la personne qui vous présente ce document toutes les questions que vous jugez pertinentes.

Notez que ce formulaire de consentement sera signé par vous ainsi que par l'intervieweuse.

L'original sera conservé à la CSSSPNQL, et vous pouvez en tout temps obtenir une copie du formulaire signé par les deux parties si vous en faites la demande.

MAÎTRE D'ŒUVRE DE CE PROJET

La Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (CSSSPNQL) a lancé le projet visant à tracer le portrait des entreprises d'économie sociale chez les Premières Nations au Québec. Cette initiative s'insère dans un contexte plus large de lutte contre la pauvreté et à l'exclusion sociale. Dans son plan d'action, la CSSSPNQL a déterminé que l'économie sociale était un levier permettant de s'attaquer aux problèmes de la pauvreté et de l'exclusion sociale au sein des communautés des Premières Nations. À la suite de la résolution adoptée par les chefs de l'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador, la CSSSPNQL a mis en œuvre un plan de développement de l'économie sociale.

BUT DE CETTE DÉMARCHÉ

Les entreprises d'économie sociale des Premières Nations actives au Québec, ainsi que leurs particularités, sont peu connues. Ce projet de recherche vise à dresser un portrait de l'économie sociale chez les Premières Nations au Québec. Le portrait fera d'abord l'inventaire des entreprises d'économie sociale, puis proposera des pistes d'action visant à accroître la contribution de ce secteur au développement économique et social des Premières Nations.

PRINCIPALES ÉTAPES DE L'INITIATIVE

Ce projet sera réalisé en cinq étapes charnières :

1. Mise en ligne du questionnaire (mars);
2. Entrevues téléphoniques avec 12 entreprises et 3 organismes de soutien aux entreprises (mars);
3. Dépôt du rapport préliminaire (avril);
4. Exploration de pistes d'action avec le groupe de travail de la CSSSPNQL (avril);
5. Dépôt du rapport final (mai).

DÉROULEMENT DE VOTRE PARTICIPATION

En tant qu'acteur local, votre point de vue sera sollicité par le biais d'un questionnaire de sondage, d'une entrevue de groupe semi-dirigée ou d'une entrevue téléphonique. Les questions du sondage et des entrevues ont été élaborées en fonction des objectifs ciblés par la recherche (voir la section « But de cette démarche »). Avant la collecte, le schéma d'entrevue ainsi que le présent formulaire de consentement seront acheminés à la personne responsable au sein de votre entreprise ou organisme (coordonnateur ou porteur de dossier).

AVANTAGES, RISQUES OU INCONVÉNIENTS POSSIBLES LIÉS À VOTRE PARTICIPATION

La finalité de cette recherche sera utile à la CSSSPNQL puisque le portrait servira d'outil d'information et d'analyse et de moyen d'atteindre les résultats visés par la CSSSPNQL en matière d'économie sociale. Le portrait permettra aussi de promouvoir l'économie sociale et de sensibiliser les communautés, organisations et acteurs désignés pour l'élaboration d'un modèle à « entreprendre autrement ». Finalement, le portrait permettra de documenter les besoins afin de déterminer les meilleures mesures à prendre pour assurer le développement de l'économie sociale chez les Premières Nations au Québec.

La participation à ce projet de recherche ne comporte pas d'autres avantages ni aucun risque individuel ou communautaire. Le seul inconvénient à noter est le temps que vous aurez à accorder à cette activité de recherche.

PARTICIPATION VOLONTAIRE ET DROIT DE RETRAIT

Votre participation à cette recherche est volontaire. À tout moment au cours de la collecte d'informations, vous pouvez vous retirer du processus ou demander à ce que telle ou telle information ne soit pas notée, et ce, sans avoir à fournir de raison ni crainte de subir un quelconque préjudice.

Il est aussi entendu qu'en tout temps, vous pouvez retirer votre consentement en communiquant avec l'intervieweuse (coordonnées ci-dessous).

CONFIDENTIALITÉ ET GESTION DE L'INFORMATION RECUEILLIE

L'information obtenue sera strictement utilisée aux fins du présent projet de recherche. Votre identité ne pourra en aucun temps être dévoilée.

Veuillez noter que le rapport préliminaire et le rapport final seront validés par le groupe de travail de la CSSSPNQL.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Si vous souhaitez obtenir de plus amples renseignements ou si vous avez des questions au sujet de cette recherche, veuillez communiquer avec Chantal Cholette, à Convergence, coopérative d'expertes-conseils, par téléphone au 819-643-2992, poste 1, ou par courriel à chantal@convergence.coop.

PLAINTES OU CRITIQUES

Toute plainte ou critique relative à cette recherche peut être adressée en toute confidentialité à la conseillère en économie sociale de la CSSSPNQL :

Karine Awashish, conseillère en économie sociale
250, place Chef-Michel-Laveau, local 102
Wendake (Québec) G0A 4V0
Téléphone : 418-842-1540, poste 2407
Courriel : karine.awashish@cssspnql.com

DÉCLARATION DE CONSENTEMENT

Je comprends que ma participation à cette recherche est entièrement volontaire et que je suis libre de refuser d'y participer ou de retirer mon consentement à tout moment, sans préjudice.

- Je consens à participer aux activités de collecte de données dans le cadre de cette recherche.
- Je ne veux pas participer à cette recherche.

Nom du participant (en caractères d'imprimerie) : _____

Signature du participant : _____ Date : _____

- J'ai donné mon consentement verbal.

Nom de l'intervieweuse de Convergence, coopérative d'expertes-conseils : Chantal Cholette

Signature de l'intervieweuse : _____ Date : _____

PLAINTÉ OU CRITIQUE

Toute plainte ou critique relative à cette recherche peut être adressée en toute confidentialité à la conseillère en économie sociale de la CSSSPNQL :

Karine Awashish, conseillère en économie sociale
250, place Chef-Michel-Laveau, local 102
Wendake (Québec) G0A 4V0
Téléphone : 418-842-1540, poste 2407
Courriel : karine.awashish@cssspnql.com

ANNEXE V – GRILLE D’ENTREVUE À L’INTENTION DES ENTREPRISES

SUJETS	QUESTIONS
Bloc 1 Mise en contexte	Présentation des objectifs de l’étude : 1. Dresser l’inventaire des entreprises d’économie sociale chez les Premières Nations au Québec. 2. Analyser les besoins, les défis, et les facteurs clés de succès des entreprises d’économie sociale chez les Premières Nations au Québec. 3. Identifier des pistes d’action pour accroître la contribution de l’économie sociale au développement économique et social des Premières Nations.
	Les sujets qui seront abordés au cours de l’entrevue : 1. La situation / les réalités des entreprises d’économie sociale 2. Les actions possibles pour mieux soutenir les entreprises d’économie sociale
	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Participation libre et volontaire ▶ Droit de refuser de répondre à certaines questions ▶ Traitement anonyme des données
Bloc 2 Les acquis	1. Quelles sont les forces de votre entreprise d’économie sociale ? 2. Qu’est-ce qui distingue votre entreprise des autres ? Qu’est-ce qui la rend unique ? 3. Y a-t-il des éléments qui ont aidé au développement de votre entreprise ? 4. Votre entreprise a-t-elle un impact (social, économique, culturel ¹⁶ , politique) au sein de votre communauté ou milieu ? Expliquez. 5. Quelle place occupe la langue et la culture au sein de votre entreprise ?
Bloc 3 Les difficultés	1. Quels sont les plus grands défis (sociaux, économiques, culturels, politiques, administratifs, etc.) que vous rencontrez dans votre entreprise ? 2. Y a-t-il des éléments qui freinent ou qui nuisent au développement de votre entreprise ? 3. De quoi avez-vous besoin pour mieux développer votre entreprise ? 4. Quels sont les enjeux dont on devrait tenir compte dans le développement d’un plan d’action pour mieux soutenir les entreprises d’économie sociale chez les Premières Nations ?
Bloc 4 Remue-méninges sur les pistes d’action	Quelles sont les pistes d’action : 1. Pour soutenir plus efficacement le développement de l’entrepreneuriat collectif chez les Premières Nations ? 2. Qui permettraient d’accroître la contribution du secteur de l’économie sociale au développement économique et social des Premières Nations ?

¹⁶ Dans les valeurs, dans la pratique culturelle, dans la mise en valeur des savoirs, des savoir-faire traditionnels, la place de la langue.

ANNEXE VI – GRILLE D’ENTREVUE À L’INTENTION DES ORGANISMES DE SOUTIEN

SUJETS	QUESTIONS
Bloc 1 Mise en contexte	Présentation des objectifs de l’étude : 1. Dresser l’inventaire des entreprises d’économie sociale chez les Premières Nations au Québec. 2. Analyser les besoins, les défis, et les facteurs clés de succès des entreprises d’économie sociale chez les Premières Nations au Québec. 3. Identifier des pistes d’action pour accroître la contribution de l’économie sociale au développement économique et social des Premières Nations.
	Les sujets qui seront abordés au cours de l’entrevue : 1. La situation / les réalités des organismes de soutien aux entreprises d’économie sociale 2. Les actions possibles pour mieux soutenir les entreprises d’économie sociale
	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Participation libre et volontaire ▶ Droit de refuser de répondre à certaines questions ▶ Traitement anonyme des données
Bloc 2 Les forces	1. Quelles sont les principales forces <u>de votre organisme de soutien</u> aux entreprises d’économie sociale des Premières Nations au Québec ? 2. Quelles sont les principales forces <u>du réseau d’organismes de soutien</u> aux entreprises d’économie sociale des Premières Nations au Québec?
Bloc 3 Les faiblesses	1. Quels sont les plus grands défis (sociaux, économiques, culturels, politiques, administratifs, etc.) que votre organisme de soutien rencontre dans son mandat de soutenir les entreprises d’économie sociale des Premières Nations au Québec ? 2. Quelles sont les lacunes dans les services de soutien à l’intention des entreprises d’économie sociale des Premières Nations au Québec ? 3. Quels sont les enjeux dont on devrait tenir compte dans le développement d’un plan d’action pour mieux soutenir les entreprises d’économie sociale chez les Premières Nations ? 4. Quels sont les besoins des organismes de soutien ?
Bloc 4 Remue-méninges sur les pistes d’action	1. Quelles sont les pistes d’action : 2. Pour soutenir plus efficacement le développement de l’entrepreneuriat collectif chez les Premières Nations ? 3. Qui permettraient d’accroître la contribution du secteur de l’économie sociale au développement économique et social des Premières Nations ?



**COMMISSION DE LA SANTÉ
ET DES SERVICES SOCIAUX
DES PREMIÈRES NATIONS
DU QUÉBEC ET DU LABRADOR**

250, place Chef-Michel-Laveau, bureau 102, Wendake (Québec) G0A 4V0
Tél. : 418-842-1540 | Téléc. : 418-842-7045
cssspnql.com



**COMMISSION DE DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE DES PREMIÈRES NATIONS
DU QUÉBEC ET DU LABRADOR**

265, place Chef-Michel-Laveau, bureau 200, Wendake (Québec) G0A 4V0
Tél. : 418-843-1488 | Téléc. : 418-843-6672
cdepnql.org